

LE PENSEUR JACOB COHEN :

« **Le soutien d'Israël au plan marocain, un gros leurre** »

P 5

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 20 mars 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6500 - 21^e année

EXCLUSIF

L'HISTORIEN FRANÇAIS

CHRISTOPHE LAFAYE AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« **Les archives sur les essais nucléaires sont inaccessibles** »

L'historien français, qui a participé à la réalisation du film documentaire de Claire Billet « Algérie-Section armes spéciales », a bien voulu répondre à toutes nos questions sans restriction aucune. L'entretien a débordé le cadre des gaz chimiques. Il a été question des archives, des enfumades, de la torture, des essais nucléaires, etc. Jamais aucun historien français n'a été aussi loin dans tous les sujets se rapportant à la vérité historique.

LIRE EN PAGES 2 & 3



**DÉCÈS EN MARTYR DU PILOTE
LORS DU CRASH D'UN AVION
DE COMBAT À ADRAR**



Le Président présente ses condoléances

P 24

LA CHRONIQUE DU JEUDI

19 mars : ici on rit, là-bas on pleure

P 24

ÉDUCATION

C'est parti pour les vacances de printemps

P 24

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 / BOTSWANA - ALGÉRIE, DEMAIN À 14H00

Match piège pour les Verts

P 11

HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H00

Brooklyn Fligny, à la recherche d'une victoire

LES COURSES EN DIRECT

P 21

L'ALGÉRIE OU LA FRANCE

Voyons voir qui viole ses engagements internationaux !

P 4

Le Sahel s'en sortira mieux

Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi, à Alger, les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Mali en Algérie, Mohamed Amaga Dolo. Cet événement signe la fin de la brouille diplomatique et confirme le retour à la normale des relations entre les deux pays. Dans ses déclarations à chaud, le diplomate malien a dit avoir transmis au président Tebboune « les salutations fraternelles et amicales de son frère et homologue le général d'armée, Assimi Goïta ». Maintenant, il faut aller de l'avant. Mais rappelons d'abord comment en est-on arrivé là. Les deux voisins se sont querellés fin 2023. L'accueil solennel réservé par Alger à l'imam Dikou, était la cause d'un incident diplomatique. Il faut savoir que cette figure emblématique et influente du Mali était en mauvais termes avec les autorités de la Transition. À la

suite de quoi, le Mali avait accusé l'Algérie d'ingérence dans ses affaires intérieures pour prétexter la dénonciation de l'accord d'Alger. Ces allégations étaient infondées sachant que l'Algérie ne badine pas avec la souveraineté des États. Pour autant, Alger n'a pas réagi à ce geste d'ingratitude. Elle n'avait pas perdu son sang-froid en étant au fait des manœuvres des forces extérieures qui cherchaient, derrière, à envenimer ses relations avec le voisinage sud. En effet, en perte de vitesse, les puissances étrangères tiraient les ficelles pour maintenir leur influence dans cette région stratégique. Prenons, par exemple, la France. Chassée jusqu'au dernier soldat dans le Sahel, Paris a perdu ce qu'elle croyait être son arrière-cour. Aujourd'hui, il y a moins d'immixtions étrangères. Les tensions avec nos voisins du sud se sont apaisées. Le temps a donné raison à l'Algérie. Et s'il fallait une preuve de plus à nos bonnes intentions, le président Tebboune les avait

exprimées, avec force conviction, début février dernier, dans le journal français L'Opinion. « L'Algérie ne cherche pas à administrer le Mali que nous considérons comme un pays frère pour lequel notre main sera toujours tendue », a-t-il déclaré. Qui plus est, notre pays a mis la main à la poche pour développer des projets au Sahel. Des spécialistes algériens, eux aussi, étaient perspicaces en prévoyant un retour à l'apaisement. Le chercheur et expert en relations internationales et spécialiste de l'Afrique, Ahmed Kateb, que nous avions reçu, début février dernier, au niveau du forum du Courrier d'Algérie, était d'une analyse prémonitrice. « Rien n'empêcherait la reprise du dialogue entre deux voisins et deux frères qui présentent, l'un pour l'autre, un prolongement stratégique », a-t-il pronostiqué. En parlant du Sahel, le Mali, le Niger et le Burkina Faso, fédérés dans l'Alliance des États du Sahel (AES), viennent de claquer la porte de l'Organisation internationale de la Francophonie. Encore un coup dur pour la France dont la zone d'influence se réduit comme peau de chagrin. Tenons-le pour sûr, l'Algérie aura son mot à dire !

Farid Guellil

L'ÉDITO

EXCLUSIF

L'HISTORIEN FRANÇAIS CHRISTOPHE LAFAYE AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« Les archives sur les essais nucléaires sont inaccessibles »

L'historien français qui a participé à la réalisation du film documentaire de Claire Billet « Algérie-Section armes spéciales » a bien voulu répondre à toutes nos questions sans restriction aucune.

Réalisé par Farid Guellil

Le Courrier d'Algérie : En cours de tournage, le film « Algérie : Section armes spéciales » avait pour titre « la guerre des grottes ». Pourquoi a-t-il été changé ?

Christophe Lafaye : Effectivement, lors de la première étape de notre travail commun d'enquête avec Claire Billet, la réalisatrice, nous avons choisi de dévoiler aux français l'existence de la guerre chimique dans le cadre d'un article dans la revue XXI intitulé « La guerre des grottes » en avril 2022. Il a été ensuite repris par la revue « Politis » qui lui a donné un large écho en Algérie. Je suis ensuite venu avec la délégation de l'association Josette et Maurice Audin en mai et juin 2022 pour donner une série de conférences sur ce thème à Alger, Oran et Constantine dans le cadre du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Cette appellation « guerre des grottes » renvoyait essentiellement à la guerre souterraine dans des cavités naturelles alors que l'Armée de Libération nationale (ALN) utilisait aussi bien des casemates que des silos à grain pour se dissimuler. Elle ne rendait pas non plus compte du caractère « chimique » des moyens utilisés par l'armée française.

C'est pour cela que nous avons choisi « Algérie, sections armes spéciales » pour le film. Ce terme renvoyait clairement à l'utilisation des armes chimiques et au caractère de guerre chimique rationalisée sur toute l'Algérie. Sans trahir un secret, Claire Billet pensait à un autre titre : « Jusqu'à leur dernier souffle ». Mais finalement France TV a gardé « Algérie, sections armes spéciales ».

Ne pensez-vous pas que la pratique est ancienne. N'est-ce pas les enfumades au cours de la conquête qui se sont transformées, durant la guerre de libération nationale en gaz chimiques ?

C'est une excellente question qui mérite à elle seule un débat historique contradictoire. Personnellement, pour lancer le débat, je pense que les deux pratiques se ressemblent



mais qu'elles comportent des finalités différentes. Lors de la conquête de l'Algérie, les enfumades – comme celle du Dahra en juin 1845 où périt la tribu des Ouled Riah – répondait à une logique de conquête. Les colonnes infernales du général Bugeaud voulaient soumettre le pays par la terreur. Le crime de masse – environ 900 personnes, hommes, femmes, enfants à Ghar-el-Frechih – était considéré comme un moyen d'assujettir les populations par la terreur. Cette logique accompagnait celle de la terre brûlée. Lors de la guerre d'indépendance, l'utilisation des sections armes spéciales répondait avant tout à un besoin tactique. Comment vaincre l'ALN retranchée dans des refuges souterrains sans trop de pertes ? Les armes chimiques devaient conférer un avantage à l'armée française. Si les maquisards sortaient des grottes, ils pouvaient être interrogés par les officiers de renseignements.

S'ils restaient dans les refuges souterrains, ils mourraient. Beaucoup de combattants préféraient se battre jusqu'à la mort, plutôt que de risquer la torture et l'exécution sommaire qui suivait souvent. À partir de 1959, le commandement de la 10e région militaire en Algérie, choisissait d'infecter systématiquement avec des gaz toxiques les grottes, galeries de mines etc. trop vastes pour être détruites. L'emploi des armes chimiques devait priver l'ALN de zones refuges. Par contre, dans certaines régions, ces cavités souterraines servaient aussi d'abris pour les populations lors des opérations

« Le commandement de la 10e région militaire en Algérie, choisissait d'infecter systématiquement avec des gaz toxiques les grottes, galeries de mines etc. »

de l'armée française. C'est dans ce cadre-là que se sont produits des crimes de guerre, comme celui de Ghar Ouchettouh les 22 et 23 mars 1959. Pour la survie ou non de ces crimes, tout semble dépendre du commandement français sur le terrain et de la considération portée aux populations civiles.

Vous avez déclaré à un média « qu'au moins 450 opérations militaires françaises impliquant des armes chimiques ont été menées en Algérie, principalement en Kabylie et dans les Aurès ». Pourquoi cette imprécision des opérations et est-ce par manque de temps que vous vous êtes limités à ces

deux régions du pays ?

J'ai construit cette base de données d'environ 450 opérations sur toute l'Algérie (pas seulement en Kabylie et dans les Aurès), à partir de l'exploitation des archives françaises ouvertes. Il y en a beaucoup plus, c'est certain. Il y a encore des cartons entiers de comptes rendus d'opérations, de synthèses d'état-major etc. à exploiter puis à recouper avec les collectes de témoignages dans les villages et les archives publiques ou personnelles en Algérie.

Un document des archives du ministère des Armées en France laisse entrevoir pour l'année 1961 seulement, 903 grottes « traitées » par les différentes unités spécialisées pour 317 algériens hors de combat (tués ou prisonniers). Nous sommes donc face à une guerre chimique beaucoup plus vaste entre 1956 et 1962.

En fait, il y a du travail pour plusieurs générations d'historiennes et d'historiens en France et en Algérie pour arriver à produire une cartographie exhaustive. Mais pour cela, il faut d'abord définir « la guerre chimique » comme un objet d'étude universitaire. Il faut ouvrir toutes les archives militaires en France sur le sujet. Ensuite, en Algérie même, il faudrait lancer de vastes collectes de mémoires orales dans les différentes régions. Si le sujet restait peut-être méconnu dans les grandes villes, je peux vous assurer que les mémoires locales (anciens combattants, leurs proches et les civils de l'époque) connaissent l'existence de cette guerre chimique. Il faut les capter avant qu'elles

ne disparaissent. C'est un enjeu crucial. Les archives militaires, concernant les crimes de guerre, sont avant tout celles de la dissimulation. Pour pouvoir les critiquer et les discuter, il faut des sources complémentaires en Algérie même.

Le film vient d'être censuré en France. Sa disponibilité sur la plateforme de France-Télévision exclut la région du Maghreb. Votre avis ?

Le film a été diffusé une première fois sur la RTS le 9 mars 2025. Il devait être montré une semaine plus tard sur France 5 mais la diffusion a été reportée (à priori en juin). Avec Claire Billet, nous étions très surpris. Nous avons pensé que ça allait mettre de l'huile sur un feu bien sensible. France Télévision nous a dit ce qu'il y a dans le communiqué de presse : « Le documentaire est déprogrammé en raison de l'actualité au profit d'une soirée dédiée à Poutine et Trump ». Le film a été mis en ligne le mercredi 13 mars sur la plateforme de France TV.

Nous comprenons les contraintes d'actualité qui bouleversent les grilles des programmes. Il ne faut pas oublier que ce documentaire a été financé par France TV (aussi la RTS suisse et divers fonds de soutien) qu'il existe grâce à France TV, et qu'il est en ligne et visible sur leur plateforme. Sincèrement, j'ignorais l'exclusion de la région du Maghreb. Je pense que ce film documentaire doit être vu et partagé le plus largement possible en France et à l'étranger, surtout au Maghreb pour libérer la parole.

La France doit regarder en face toutes les facettes de la guerre coloniale. Il faut crever les abcès qui gangrènent notre vie politique depuis trop longtemps et nous empêchent de reconnaître, ailleurs dans le monde, les méfaits des guerres coloniales.

Le journal « La Voix du Jura » révèle en ces termes « le Dolois a dû surmonter bien des difficultés pour parvenir à éclairer cette page de notre histoire ». À quels genres de difficultés fait-il allusion ?

Le tournage a duré quatre ans. Il fut difficile mais c'est presque devenu un sujet de plaisanterie avec Claire Billet. Le secret sur la guerre chimique ne voulait pas être levé... Il a fallu se battre. Je remercie le producteur Luc Martin-Goussset, qui a su renverser des montagnes pour aller au bout de ce projet. Pour le chercheur, le premier problème est celui de l'accès aux archives. Les archives du service historique de la défense ont été assez largement ouvertes entre 2012 et 2019.

●●●

●●●

Soudain, au mois de décembre 2019, gros cataclysme, les archives contemporaines du ministère de la Défense ont été fermées à cause d'un conflit juridique entre deux textes. La loi de 2008 sur les archives déclassifiées au bout de cinquante ans les archives de secret défense mais le ministère des Armées opposait une instruction générale interministérielle émanant du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale ordonnant la déclassification à la pièce (document par document). Cette procédure exigeait énormément d'archivistes et énormément de temps. Les archivistes et les historiens ont formé des recours devant le Conseil d'État, qui a tranché en leur faveur en juin 2021.

Mais le ministère des Armées a contre-attaqué et pris de nouvelles mesures qui compliquent encore la situation, en créant des archives sans délai de communication. Lorsque je suis revenu en 2021, des refus ont systématiquement été opposés à mes demandes de communication de pièces que j'avais pu consulter pour certaines auparavant, en invoquant l'article L-213, II de la loi de 2008 sur les archives incommunicables. En vertu de cet article, certaines archives sont incommunicables au motif qu'elles seraient susceptibles de permettre de concevoir, fabriquer, utiliser et localiser des armes de destruction massive. Maintenant, on me referme des journaux de marche, des comptes rendus d'opérations, des procès-verbaux de création d'unités en invoquant cet article. Ma recherche n'est pas la seule dans ce cas d'ailleurs. Un grand pays se doit d'assumer son histoire avec ses zones d'ombre et de lumière. Les historiennes et historiens doivent rendre accessible cette histoire aux citoyens et permettre un débat public fondé sur des faits, un savoir construit et sourcé pouvant être interrogé et non de simples opinions.

Vous êtes docteur en histoire et chercheur associé à l'université de Bourgogne. Voulez-vous partager avec nos lecteurs votre biographie plus complète ?

J'ai plaisir à penser que les historiennes et les historiens doivent être moins importants que le sujet qu'ils traitent. Je fuis l'égoïsme, qui est une calamité dans le milieu intellectuel. Mais je comprends ce besoin. Je suis Christophe Lafaye, docteur en histoire de l'université d'Aix-Marseille depuis le 29 janvier 2014. J'ai réalisé une thèse sous la direction de Rémy Porte intitulée : « Le Génie en Afghanistan. Adaptation d'une arme en situation de contre-insurrection. Hommes, matériels, emploi », au sein du laboratoire CHERPA de Sciences Po Aix dirigé à l'époque par le professeur émérite Jean-Charles Jauffret. Cette thèse publiée en 2016 chez CNRS éditions a reçu le prix d'histoire militaire 2014, une lettre de félicitations dans le cadre du prix de l'IHEDN en 2015 et le prix Raymond Poincaré en 2017. Entre 2019 et 2023, j'ai été chercheur associé à l'université de Rouen auprès de la Pr. Raphaëlle Branche puis, auprès du labora-



« Un document des archives laisse entrevoir pour l'année 1961 seulement, 903 grottes « traitées » par les différentes unités spécialisées pour 317 algériens hors de combat (tués ou prisonniers). »

toire LIR3S de l'université de Bourgogne-Europe où j'ai enseigné entre 2018 et 2024. Actuellement, je suis archiviste tout en réalisant un mémoire inédit en vue d'une habilitation à diriger les recherches sur « la guerre chimique en Algérie » avec Sylvie Thénault, directrice de recherche au CNRS. Mes recherches portent sur les expériences combattantes des XX et XXIe siècles, avec un intérêt particulier pour les études de la contre-insurrection et de la guerre chimique. Pluridisciplinaires, elles intègrent une réflexion méthodologique approfondie sur la constitution de fonds d'archives alternatives (archives orales, archives personnelles) pour la recherche (collecte, archivage, valorisation). À l'avenir, je souhaite faire de l'enseignement et de la recherche à l'université pour développer les études comparées sur la guerre chimique au niveau international.

L'historien que vous êtes, a dû se pencher sur l'utilisation du Napalm par l'armée française sur des populations sans défense durant la guerre d'Algérie. Y-a-t-il des archives sur cette autre atrocité ?

Bien évidemment, l'usage du

Napalm est documenté dans les archives du ministère des Armées. Il faut pour cela se rapprocher des archives de l'armée de l'air en Algérie, tout en les recoupant avec celles de l'armée de Terre afin de cerner les usages et les effets en opérations. Le terme de « Napalm » est peu utilisé dans les archives. Celui de « bidons spéciaux » est préféré pour maquiller leur usage. Cette euphémisation est courante dans les archives de la guerre d'indépendance algérienne. Elle existe même pour la guerre chimique. La première chercheuse en France à en avoir parlé dans sa thèse est la professeure Raphaëlle Branche en 2000. Mais la mention du Napalm était présente dans beaucoup de récits d'anciens combattants mais aussi dans la littérature de dénonciation de l'époque. Nous trouvons même un fonds d'archives spécifique à Genève au Comité international de la Croix Rouge. Le dernier article sur le sujet, sous la plume de la Pr. Raphaëlle Branche, a été publié sur le site orient XXI (« Quand l'armée pacifiait au Napalm »). Il y aurait une étude à réaliser sur l'utilisation de cette « arme spéciale » incendiaire. Comme pour l'usage des gaz toxiques, le Napalm est utilisé en Indochine, mais aussi massivement lors d'autres guerres coloniales. Le sujet du Cameroun commence à surgir. D'ailleurs, je co-organise avec la Dr. Lina Leyla Abdelaziz de l'université de Batna 2, le Pr. Pierre Journoud de l'université de Montpellier 3 et le Dr. Olivier Lepick, spécialiste des armes chimiques et biologiques, le 19 juin 2025 à Aix-en-Provence, un panel d'une journée entière consacré à la guerre chimique dans le cadre du 7e congrès de l'AEGES. Le napalm sera largement évoqué mais aussi les guerres chimiques au Maroc, en Algérie, au Cameroun et au Vietnam entre autres. Il y a un véritable champ d'étude international à développer sur ce thème.

Dans la panoplie des monstruosité, il y a l'usage de la torture dénoncé par plusieurs personnalités. Pas seulement au cours de la guerre pour l'indépendance mais bien avant, durant la conquête. Quelle place occupe ce crime de guerre dans les archives ?

Sur ce sujet encore, c'est la professeure Raphaëlle Branche qui fait référence et qu'il faut interroger. Sa thèse sur la torture en Algérie a fait beaucoup de bruit en France au début des années 2000. Elle montrait le caractère systématique et institutionnalisé de la torture en Algérie afin de soumettre les populations par la terreur. Une question demeure. Avec la loi de

« La France doit regarder en face toutes les facettes de la guerre coloniale. Il faut crever les abcès qui gangrènent notre vie politique depuis trop longtemps ... »

prévention des actes terroristes du 30 juillet 2021, serait-il encore possible d'accéder aux archives du renseignement en Algérie ? Rien n'est moins sûr.

La France fait la sourde oreille concernant les déchets radioactifs des essais nucléaires français laissés au Sahara. Les archives font-elles état de cet aspect des

conséquences des explosions atomiques ?

Dans ce domaine aussi, les archives sont refermées au titre des archives incommunicables. Il faudrait une impulsion politique forte en France pour que ces abus cessent et que les historiens puissent s'en saisir pour travailler. Mais j'ai l'impression qu'il y a des avancées sur l'ouverture des archives sur le centre d'expérimentation du Pacifique. Des recherches sont menées par le Pr. Renaud Meltz, directeur de recherche au CNRS et elles avancent. Pourquoi ne pas faire de même pour l'Algérie ?

D'un point de vue global, les travaux des historiens français se sont surtout concentrés sur la période de la guerre d'Algérie et beaucoup moins sur la période de la conquête. De la colonisation de peuplement. Du rattachement au territoire français. Du Code de l'Indigénat. Pourquoi, selon vous ?

La guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) est un sujet effectivement largement étudié même s'il reste encore beaucoup à faire pour en améliorer la compréhension en France par le grand public. Je ne serais pas aussi catégorique dans ce constat. L'historien Alain Ruscio vient de publier en octobre 2024 aux éditions la Découverte une somme très importante de 943 pages sur la conquête de l'Algérie intitulée : « La première guerre d'Algérie. Une histoire de conquête et de résistance, 1830-1852 ». Mais je suis préoccupé : le savoir produit par le monde universitaire n'imprime pas la sphère publique. Nous montrons que la Terre est ronde, mais dans les discours on a l'impression qu'elle est toujours plate. En France, il est toujours nécessaire de revenir, encore et encore, sur les 132 années de présence en Algérie.

F. G.

L'APS RÉFUTE LES ACCUSATIONS DE RETAILLEAU

« Voyons voir qui viole ses engagements internationaux ! »

Dans un article très documenté et bien étoffé, l'Agence nationale de presse a démonté les accusations farfelues du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, à propos de la liste des Algériens « expulsables » dont la procédure a été rejetée par Alger dans le fond et dans la forme. Nous reproduisons in extenso la tribune de l'APS :



À peine l'Algérie a-t-elle rendu publique sa réponse sur la nouvelle démarche de la France consistant à lui transmettre une liste de ressortissants algériens faisant l'objet de décisions d'éloignement du territoire français que le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, s'est précipité sur son compte X pour accuser, encore une fois, l'Algérie de violer ses engagements internationaux. Cette accusation devenue trop répétitive ces derniers temps, et dont la récurrence n'en fait pas pour autant une vérité, mérite un éclairage particulier pour déterminer, une fois pour toute, qui viole ses engagements internationaux et qui les respecte. À cet égard, cinq données fondamentales méritent d'être mises en exergue : Premièrement: La partie algérienne était dans son bon droit quand elle a refusé de donner suite à la liste que lui a soumise la partie française. Cette procédure de transmission de listes n'est prévue ni par les accords liant les deux pays, ni par la pratique que ces deux derniers ont développée de manière concertée depuis plus de 30 ans. Plus encore, le non-respect par la France des procédures bien établies en matière de gestion des dossiers d'éloignement a été aggravé par le recours abusif au langage comminatoire, aux ultimatum et aux menaces de

rétorsions et de représailles, en flagrante violation des principes élémentaires du droit international. Contrairement à la lecture biaisée qu'en fait le ministre français de l'Intérieur, l'Algérie n'a pas opposé une fin de non-recevoir à la liste française. La partie algérienne a rejeté les mesures unilatérales et arbitraires décidées sans concertation, tout en invitant la partie française à respecter la pratique établie et à recourir au canal traditionnel liant les préfectures françaises aux consulats algériens compétents. Deuxièmement : Au cœur de cette bataille sur les listes et les mesures d'éloignement, l'enjeu principal porte sur l'exercice de la protection consulaire à l'égard des ressortissants algériens se trouvant en France. Dans cette bataille, il y a un pays déterminé à assumer l'obligation qui lui incombe en la matière, et un autre pays qui, par le truchement de son ministre de l'Intérieur, cherche à tout prix à l'empêcher de remplir cette mission consacrée par le droit international et les accords bilatéraux. De ce point de vue, il n'est point surprenant que la partie française ait choisi, depuis le début de cette crise, d'éviter toute référence, directe ou indirecte, à la convention consulaire algéro-française de 1974. La raison d'une telle attitude est à rechercher dans la teneur de l'article 33

de cette convention qui fait obligation à la partie française de notifier, dans les délais, toute mesure privative de liberté prise à l'encontre de ressortissants algériens, afin que leur pays d'origine puisse s'acquitter pleinement de son devoir de protection à leur égard. Troisièmement: Dans ses assauts répétés sur l'Algérie, le ministre français de l'Intérieur a fait de la Convention de Chicago le bréviaire de ses accusations récurrentes contre notre pays. En refusant l'embarquement de personnes faisant l'objet de mesures d'éloignement et démunies de laissez-passer consulaires, la compagnie nationale « Air Algérie » s'est vue menacée de représailles contre son personnel sur fond de prétendues violations de la Convention de Chicago. Or, cette énième accusation est totalement infondée. La Convention de Chicago ne contient aucune disposition relative à l'embarquement forcé de personnes faisant l'objet de mesures de reconduite aux frontières. Bien au contraire, et au grand dam du ministre français de l'Intérieur, la Convention de Chicago accorde aux compagnies aériennes le droit de refuser l'embarquement si les documents présentés ne sont pas conformes aux exigences du pays de destination ou de transit. Quatrièmement : Dans

cette même bataille autour des listes et des mesures d'éloignement, le ministre français de l'Intérieur s'est enorgueilli, à maintes reprises, d'avoir mis en œuvre des mesures restrictives d'accès au territoire français à l'encontre de ressortissants algériens détenteurs de passeports diplomatiques. Or, de telles mesures doivent obéir au préalable à l'obligation de notification consacrée par l'accord algéro-français de 2013. Dans ce cas de figure, la violation d'un engagement bilatéral a été davantage aggravée par l'effet d'annonce dont le ministre français de l'Intérieur semble tirer une veine glorieuse. Cinquièmement: l'annonce médiatique depuis hier soir relayant une éventuelle suspension de l'accord algéro-français portant exemption de visas au profit des détenteurs de passeports diplomatiques et de service mérite clarification. Il s'agit, d'abord, de l'Accord de 2013 et non pas de celui de 2007 qui a été abrogé depuis presque douze ans. Ensuite, l'Accord de 2013, en lui-même, prévoit les possibilités de suspension et de dénonciation suivant une procédure bien définie. Cette procédure repose essentiellement sur l'obligation de notification qui incombe à la partie initiatrice d'une telle mesure. La partie française est, par conséquent, tenue de se conformer aux dispositions pertinentes de l'Accord de 2013, et non celui de 2007 au demeurant abrogé. Ces cinq données suffisent, à elles-seules, pour établir, sans nuance aucune, laquelle des parties, algérienne et française, respecte ses engagements internationaux et laquelle de ces deux dernières les viole de manière flagrante et systématique. Le fait de porter en permanence sur l'autre des accusations dont on est pleinement coupable est, dans le cas d'espèce, le paroxysme de l'ironie. Ne dit-on pas en arabe que « le sotté ne lit que ce qui est en lui ». APS

RENCONTRE ÉLARGIE SUR LA COOPÉRATION SÉCURITAIRE ALGÉRIE-TUNISIE

La lutte contre la criminalité organisée et transfrontalière sur la table

L'Algérie a accueilli la deuxième rencontre élargie algéro-tunisienne consacrée à la coopération sécuritaire. L'événement a rassemblé des représentants de haut niveau, notamment le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, et son homologue tunisien, Khaled Nouri. Aux côtés de ces responsables politiques, plusieurs figures clés des institutions sécuritaires des deux pays ont pris part aux échanges, parmi lesquelles le directeur général de la Sûreté nationale, le directeur général des Douanes, le commandant des gardes-frontières et un représentant du ministère de la Défense nationale. Les discussions ont porté sur des enjeux cruciaux en matière de sécurité, notamment la lutte contre la criminalité organisée et transfrontalière. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'intensifier leurs efforts conjoints pour endiguer ces phénomènes qui affectent la stabilité de la région. Parmi les priorités figurent également la lutte contre l'immigration clandestine et la contrebande, deux problématiques majeures nécessitant une coopération renforcée.

UNE VISITE À LA DIRECTION DES TITRES ET DOCUMENTS SÉCURISÉS D'EL-HAMIZ

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre les ministères de l'Intérieur algérien et tunisien, et de l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines de compétence des deux départements ministériels, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a accompagné le ministre de l'Intérieur de la République tunisienne, Khaled Nouri et la délégation l'accompagnant, à la Direction des titres et documents sécurisés d'El-Hamiz. La délégation tunisienne a reçu « des explications de la part des cadres de la direction générale de la modernisation, des documents et des archives sur l'organisation et le fonctionnement de la Direction, et sur les techniques utilisées en production et sécurisation des différents titres et documents ». Pour rappel, le ministre de l'Intérieur tunisien est arrivé, mardi à Alger, dans le cadre d'une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son homologue, Brahim Merad. Il a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Nouri a indiqué que cette rencontre avait été l'occasion de discuter des « questions d'intérêt commun, y compris celles relatives aux wilayas frontalières et aux moyens de développer ces régions ». « La rencontre a également permis d'aborder la question de la contrebande et de la sécurisation des frontières et leurs répercussions sur l'économie des deux pays », a ajouté le ministre tunisien de l'Intérieur.

Ania N.

LA NOUVELLE AMBASSADRICE DU CANADA EN ALGÉRIE :

« Nos pays partagent des valeurs fondamentales sur la scène internationale »

« L'Algérie et le Canada partagent des valeurs fondamentales guidant notre action sur la scène internationale », a affirmé Mme Robin Wettlaufer, après avoir remis au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses lettres de créance en qualité d'ambassadrice du Canada en Algérie. S'exprimant à la presse à l'issue de la présentation, Mme Wettlaufer a salué « le rapprochement de vues entre l'Algérie et le Canada ». Cette dernière a également valorisé « le capital précieux unissant les deux pays, afin de promouvoir la coopération, la paix et la stabilité internationales, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU dont l'Algérie est membre non perma-

nent ». Dans ce contexte, la nouvelle ambassadrice a affirmé que « l'Algérie et le Canada avaient célébré, l'année dernière, le 60e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, arguant il s'agit de six décennies de dialogue, de coopération et d'échange ayant permis de tisser des liens solides entre nos deux peuples et Gouvernements ». Mme Wettlaufer a estimé que « cette halte importante est l'opportunité de saluer le parcours franchi par les deux pays et de réaffirmer leur engagement commun à approfondir leurs liens pour les années à venir ». Par ailleurs, l'ambassadrice a relevé que son pays croit en les vertus du multilatéralisme, en tant que « cadre essentiel pour relever les défis

complexes auxquels le monde est confronté », soulignant que « le respect du droit international, de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale sont des principes fondamentaux qui guident la politique étrangère canadienne ». Se disant fière d'être en Algérie, la diplomate a déclaré, « votre pays est une source d'admiration renouvelée, car l'Algérie a marqué l'histoire et la culture du XXe siècle, à travers une glorieuse Révolution et une lutte pour la liberté et la dignité, dont l'écho résonne encore aujourd'hui à travers le monde », ajoutant que « cet héritage de courage et de détermination est une source d'inspiration pour tous », a-t-elle conclu. L. Z.

ATROCITÉS COMMISES À GHAZA PAR L'ENTITÉ SIONISTE

L'heure est venue de rendre des comptes

L'Algérie, par la voix de Amar Bendjama, son représentant permanent auprès de l'ONU, a, une fois de plus, mis le Conseil de sécurité devant ses responsabilités, à propos de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste à Ghaza.

Parlant du Conseil de sécurité, il s'est interrogé "Oserait-il un jour assumer ses responsabilités, agir pour mettre fin à ce génocide et préserver ce qui lui reste, s'il en reste, de crédibilité?". À Ghaza, a-t-il martelé devant les membres du Conseil de sécurité, réunis sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, nous assistons à "la dégradation systématique de la dignité humaine, à la privation délibérée des droits à la vie, à l'alimentation, à l'eau et à la décence humaine fondamentale", à "la disparition des valeurs et des principes qui devraient être le fondement de l'ordre international : l'égalité, la justice et l'humanité", mais aussi à la "brutalité" de l'occupation sioniste qui "se manifeste au grand jour, sans



PH : DR

égard pour les vies innocentes". Regrettant le "silence" du Conseil de sécurité "face à ces atrocités", le diplomate algérien a estimé que "la pertinence de ce Conseil peut être sérieusement remise en question". L'Algérie a condamné fermement « la reprise, par l'entité sioniste, à l'aube de son agression à grande échelle contre l'enclave palestinienne, qui constituent une violation de l'accord de cessez-le-feu. "Nous sommes témoins d'une nouvelle vague de châtiments collectifs infligés à la population de Ghaza", a-t-il

dénoncé, rappelant à toutes les parties que "la résolution 2735 garantit le maintien du cessez-le-feu tant que les négociations sont en cours". Il a tenu, à ce titre, à souligner la responsabilité des médiateurs (États-Unis, Égypte et Qatar) de "veiller au respect de l'accord de cessez-le-feu", regrettant qu'"une fois de plus, le sang palestinien est utilisé au service des calculs politiques" par les politiciens sionistes. Amar Bendjama a relevé, dans ce contexte, que la réunion du Conseil de sécurité n'est pas destinée à "rap-

peler les privations et les souffrances" du peuple palestinien, mais il s'agit d'un "appel à la justice contre une autorité d'occupation qui utilise la famine comme arme de guerre". Rappelant que depuis plus de deux semaines, pas un seul camion d'aide n'a été autorisé à entrer à Ghaza, le diplomate a soutenu que "ce blocus délibéré, programmé pour coïncider avec le mois sacré de Ramadan, est une tentative calculée, destinée à briser la résilience du peuple palestinien". "Avec près de 18 mois de famine déjà endurés, 80% de la population de Ghaza a vu ses sources de nourriture disparaître. Pourtant, comme si affamer la population palestinienne ne suffisait pas, la puissance occupante utilise l'eau comme arme de guerre", s'est-il insurgé. "Il s'agit, sans l'ombre d'un doute, d'un crime de guerre", a-t-il affirmé, jugeant que "l'heure est venue de rendre des comptes". Selon le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, "le monde ne peut plus ignorer la sombre réalité de l'occupation sioniste. Amar Bendjama a cité le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, selon lequel l'entité sioniste ne se contente pas de bloquer l'acheminement de l'aide, "elle démantèle méthodiquement les infrastructures alimentaires de Ghaza". Il a fait remarquer, dans ce contexte, qu'après avoir attaqué l'UNRWA, épine

dorsale de l'aide humanitaire à Ghaza, l'entité sioniste a imposé de nouvelles restrictions aux ONG, créant de nouveaux obstacles administratifs à leur capacité à agir et à aider le peuple palestinien. Le constat fait sur le Conseil de sécurité face à l'agressivité de l'entité sioniste et sa violation du droit international concerne également d'autres instances comme la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique qui ont échoué dans leur accompagnement du peuple palestinien durant toute cette période où il est soumis aux assassinats collectifs et au chantage de la faim.

M'hamed Rebah

EN SOLIDARITÉ
AVEC LA PALESTINE

Marches planétaires contre la guerre sioniste

Des milliers de manifestants ont défilé dans plusieurs villes américaines et à travers le monde avec le drapeau palestinien et la koufiah pour protester contre l'intensification des attaques israéliennes sur Ghaza, qui ont causé la mort de plus de 400 Palestiniens et blessé des centaines d'autres, majoritairement des femmes et des enfants.

Face à cette répression, la résistance palestinienne a appelé les peuples arabes, musulmans et les partisans de la justice à travers le monde à intensifier les protestations et à assiéger les ambassades israéliennes et américaines en guise de réponse à la poursuite de l'agression israélienne et à la violation du cessez-le-feu. Dans plusieurs villes américaines, notamment à Seattle, San Francisco, Milwaukee, New York, Chicago, Boston et Washington, des milliers de militants pro-palestiniens ont manifesté contre l'approbation par l'administration américaine de la violation du cessez-le-feu par Israël. Devant la Maison Blanche, des manifestants ont exigé une intervention immédiate des États-Unis pour faire cesser l'agression et mettre fin à ce qu'ils qualifient de "génocide". Ils ont brandi des drapeaux palestiniens et des pancartes condamnant les bombardements israéliens, appelant à l'arrêt de l'armement d'Israël et à la libération du prisonnier palestinien Mahmoud Khalil. Des manifestations similaires ont eu lieu à Minneapolis, où des dizaines de protestataires se sont rassemblés devant le consulat israélien, ainsi qu'à Santiago du Chili, où les manifestants ont protesté devant l'ambassade des États-Unis en arborant une banderole accusant Washington d'être "le cauchemar du monde". La capitale autrichienne, Vienne, a également été le théâtre d'une mobilisation massive. Devant le ministère des Affaires étrangères, des manifestants ont scandé "Palestine libre" et "Non au génocide", exigeant un cessez-le-feu immédiat. L'artiste et militant Patrick Bongola a déclaré : "Nous devons être courageux et faire entendre nos voix pour Ghaza et pour tous ceux qui y souffrent".

M. Seghilani

LE PENSEUR JUIF FRANÇAIS D'ORIGINE MAROCAINE JACOB COHEN :

« Le soutien d'Israël au plan marocain, un gros leurre »

Dans une interview réalisée par une chaîne Youtube privée, le penseur juif français d'origine marocaine, Jacob Cohen, connu pour ses positions antisionistes, a indiqué que la reconnaissance de la préétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, par l'entité sioniste est un leurre qui n'a apporté et n'apportera rien à la nature du conflit du Sahara occidental qui reste un problème de décolonisation. Jacob Cohen s'est interrogé sur les bénéfices et dividendes que le Maroc a tirés de son implication dans le processus de normalisation avec l'entité sioniste, après une reconnaissance américaine qui n'était en réalité qu'une « grande illusion » et non une réalité, un simple tweet envoyé par Trump en fin de premier mandat, et non par le gouvernement américain de l'époque. D'ailleurs l'euphorie du Makhzen et du palais royal a été très vite refroidie après l'entrée de Joe Biden à la Maison blanche.

Poursuivant son analyse de la lune de miel entre les deux états coloniaux, le Maroc et l'entité sioniste, Jacob Cohen a ajouté que le contrôle absolu de l'entité sioniste sur le Maroc et sa présence militaire et de renseignement vise à harceler son voisin oriental, l'Algérie, à travers des espaces d'information et de propagande. « L'entité veut entraîner le Maroc vers une guerre avec l'Algérie, un pays qui a son influence aux niveaux continental et régional, une influence qui est le résultat de plusieurs facteurs, notamment sa situation stratégique, son histoire et sa diplomatie efficace ».

Dans ses analyses, il a vivement critiqué les élites arabes et marocaines qui, à leur tour, cherchent à normaliser les relations avec l'entité, sous divers prétextes. « Les Marocains ne savent vraiment pas à qui ils ont affaire », a-t-il affirmé tout en rappelant que les sionistes vouent une haine viscérale aux arabes et que leur racisme est sans limite. « Je ne comprends pas comment l'élite marocaine a pu se laisser entraîner de la sorte dans la fange de la normalisation ».

Revenant sur la reconnaissance sioniste du soi-disant « Sahara marocain », qui est liée aux tentatives de l'occupant marocain de contourner les résolutions de l'ONU qui considèrent le conflit au Sahara occidental comme une question de décolonisation, Jacob Cohen a souligné que cette reconnaissance sioniste ne changera rien à la nature du problème du Sahara occidental qui relève de la dynamique de décolonisation adoptée par la communauté internationale. L'entité, est un État occupant paria voyou, soumis chaque année à la condamnation internationale des Nations Unies et de l'Union africaine, « et il viole le droit international depuis 1949, année où la première résolution de l'ONU a été émise stipulant le retour des réfugiés palestiniens ».

Selon lui, le Maroc se trompe en croyant que le soutien de l'entité sioniste à son prétendu plan d'autonomie allait lui attirer d'autres soutiens. Mais en réalité il n'en fut rien. Cette reconnaissance par un État internationalement ostracisé et raciste se retournerait contre le Maroc et accentuerait son isolement. En contrepartie l'État hébreu gagnerait beaucoup du Maroc en raison de la nature et de l'idéologie du sionisme, considérée comme une idéologie d'hégémonie économique et militaire.

Il a souligné que les conséquences de cette situation se feraient bientôt sentir lorsque « les requins économiques sionistes parviendront à étrangler le Maroc et à faire main basse sur ses ressources ». Dans le même contexte, Cohen a attaqué la France, expliquant qu'il s'agit d'un pays peu fiable, car il a poursuivi sa politique coloniale et impérialiste en Afrique à travers l'exploitation économique, et que, comme tout pays anciennement colonisé, il est dans l'intérêt du Maroc de s'en éloigner avant qu'il ne soit trop tard ».

Dans son interview, Jacob Cohen a révélé un plan infernal du Mossad, visant à infiltrer le tissu social du Maroc et à le désintégrer à travers des intrigues, des complots et en jouant sur le sectarisme. « Des agents du Mossad,

sont très actifs au Maroc, et avec la complicité du Makhzen, ils mènent leurs activités subversives dans des zones reculées du pays, notamment le sud, dans une tentative de créer une fracture profonde entre les composantes de la société marocaine et d'inciter à des conflits sectaires entre les Amazighs et le reste des composantes de la société. Les agents de cet appareil malveillant tentent d'attirer les fils des régions amazighes du sud, notamment dans la région d'Errachidia, en prétendant que leurs ancêtres étaient juifs et en tentant de les soudoyer en leur promettant le parrainage de leurs études dans les universités et instituts de l'entité. Lors d'entretiens et de déclarations précédents, Cohen a souligné que le Mossad n'abandonnerait pas le Maroc de sitôt, car il s'agit d'un pays très important pour lui. Il a également accusé le conseiller royal André Azoulay d'aider directement l'agence. Il a cité comment il a organisé le naufrage du navire Egoz, au large du détroit de Gibraltar en 1961, qui transportait à son bord environ 43 Juifs sur le point d'immigrer illégalement en Israël. Par la suite, les sionistes avaient pris cet argument, avec le soutien des Américains pour exercer un chantage sur le palais royal marocain et le contraindre à permettre l'émigration de juifs marocains vers Israël. Il faut rappeler que les manœuvres du Mossad dans le sud du Maroc, telles que citées par Jacob Cohen qui connaît bien les pratiques de cette agence du mal, rappellent l'approche proposée à Ferhat Mehenni et son organisation terroriste le MAK. Des bourses et des parrainages d'études dans des universités américaines et israéliennes ont été proposées à Ferhat Mehenni pour mener une tentative d'implantation en Algérie et une large campagne de recrutement de militants malléables à souhait concernant la normalisation avec l'entité sioniste puisqu'ils sont devenus, à la faveur de leur cursus universitaire réalisé grâce à des bourses israéliennes de simples agents du Mossad.

Slimane B.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE

« Netanyahu se trompe s'il pense pouvoir nous faire plier par la force »

La résistance palestinienne a dénoncé les violations du cessez-le-feu par le Premier ministre de l'occupation, Benjamin Netanyahu, l'accusant de vouloir attiser le conflit à des fins politiques internes.

L'un de ses dirigeants, Osama Hamdan, a déclaré que le mouvement était prêt à examiner la proposition américaine de Steven Witkoff, à condition qu'elle inclue une seconde phase de négociations et la cessation complète de l'agression. Il a également fustigé la stratégie israélienne visant à saboter les accords en intensifiant les opérations militaires après avoir échoué à obtenir des concessions politiques.

Le haut responsable de la résistance, Taher Al-Nounou, a rétorqué à son tour que le criminel de guerre Netanyahu n'avait jamais voulu d'un accord et cherchait à échapper à ses engagements. Il a ajouté que la résistance avait accepté la proposition d'Adam Boehler et était prête à discuter du plan de Witkoff, contrairement à l'occupation qui sabote les pourparlers pour maintenir Netanyahu au pouvoir. L'armée de l'occupant sioniste a multiplié les bombardements



sur Gaza, faisant plus de 429 martyrs, principalement durant le s'hour du 18 jour du Ramadan. Ces attaques, menées avec le soutien explicite des États-Unis, ont dévasté plusieurs zones, notamment Deir al-Balah, où un raid a provoqué de nombreuses pertes humaines. L'un des dirigeants de la résistance, Osama Hamdan, a affirmé que son mouvement était disposé à examiner la proposition américaine de Steven Witkoff, à condition qu'elle inclue une seconde phase de négociations et un arrêt total de l'agression. Il a condamné la stratégie israélienne, qui consiste à torpiller les accords en intensifiant les opérations militaires après avoir échoué à obtenir des concessions politiques. Des familles entières ont été anéanties sous les décombres, tandis que les hôpitaux, déjà submer-

gés et en manque de ressources, sont incapables de faire face à l'afflux massif de blessés. D'après des sources médicales de l'hôpital Nasser, les corps s'entassent dans les couloirs, et le personnel soignant peine à gérer la catastrophe sanitaire engendrée par l'offensive. Les salles d'urgence ressemblent à des champs de bataille, où les patients succombent à leurs blessures faute de soins adaptés. Pendant ce temps, Netanyahu a promis de poursuivre les frappes, affirmant que ces attaques ne sont que "le début" d'une opération visant à libérer les prisonniers israéliens. La résistance palestinienne continue de coordonner ses efforts avec l'Égypte et le Qatar pour garantir le respect strict de l'accord. Al-Nounou a révélé que son mouvement avait déjà consenti à libérer un

soldat à double nationalité et à restituer quatre corps, tout en restant prêt à engager la seconde phase des négociations. Cependant, l'occupation cherche à saboter toute avancée en multipliant les attaques. Il a également accusé Washington d'être un complice actif des crimes israéliens, lui reprochant son soutien militaire et politique inébranlable à l'occupation. Il a averti qu'Israël ne pourrait pas récupérer ses prisonniers sans accord, d'autant plus qu'ils risquent d'être tués sous les bombardements en cours. Dans la nuit de lundi à mardi, l'occupation a intensifié son offensive sur toute la bande de Gaza. Les frappes ont visé des zones résidentielles, des camps de déplacés et les abords des hôpitaux, provoquant la mort de nombreux martyrs, majoritairement des enfants. Les médias israéliens ont rapporté une déclaration conjointe du porte-parole de l'armée de l'occupation et du Shabak, annonçant une attaque d'envergure contre plusieurs cibles à Gaza. Le ministre israélien de la Sécurité, Yisrael Katz, a confirmé l'escalade en affirmant : "Nous sommes retournés au combat à Gaza, et nous ne cesserons pas tant que les prisonniers ne seront pas libérés et que nos objectifs ne seront pas atteints." Face à ces nouvelles attaques meurtrières, la résistance palestinienne demeure résolue à défendre son peuple et à poursuivre la lutte contre l'occupation.

M.Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Tulkarem et Jénine mises à feu et à sang

L'armée de l'occupant sioniste poursuit son offensive contre la ville de Tulkarem et ses camps de réfugiés pour le 52e jour consécutif, et contre le camp de Nour Shams pour le 39e jour. Les incursions, démolitions et expulsions forcées s'intensifient, tandis qu'un siège asphyxiant et un déploiement militaire accru compliquent encore la situation des habitants. Ce matin, les soldats d'occupation ont ordonné aux habitants des quartiers Hadaïda et Al-Matar, dans le camp de Tulkarem, de quitter leurs maisons avant midi. Parallèlement, ils ont envahi le quartier d'Al-Rabay'a, perquisitionné plusieurs domiciles et soumis leurs occupants à des interrogatoires. Ces derniers jours, un exode massif a touché les derniers résidents des quartiers périphériques, notamment Qaqun, Abou Al-Foul et Marba'at Hanoun. Aujourd'hui, c'est au tour des habitants d'Hadaïda et Al-Matar d'être contraints à l'exil, portant à plus de 12 000 le nombre de réfugiés ayant fui le camp, désormais quasi vidé de sa population. Les troupes d'occupation investissent chaque ruelle, traquent les habitants, convertissent les maisons abandonnées en bases militaires et en postes de snipers. Elles vandalisent également les commerces, institutions et mosquées, pillant et détruisant leurs biens. À Nour Shams, les bulldozers sionistes poursuivent la destruction systématique des infrastructures, notamment dans le quartier d'Al-Manshiya. Un camion-citerne de carburant a été aperçu ce matin à l'entrée du camp, où l'accès est totalement bloqué. Dans le quartier de Jabal Al-

Nasr, plusieurs maisons ont été réquisitionnées tandis que des familles de la périphérie ouest ont été contraintes d'évacuer. Des signes indiquent que l'occupant envisage de transformer cette zone en une nouvelle base militaire. Des témoins rapportent des destructions quotidiennes, rasant maisons et ruelles, effaçant toute trace du camp et poussant ses habitants à l'exode forcé. En parallèle, des renforts massifs, incluant blindés et bulldozers lourds, ont été dépêchés vers Tulkarem et ses camps. Des patrouilles pédestres sillonnent les axes principaux, restreignant sévèrement la circulation des véhicules et des habitants sous un flot de grenades assourdissantes destinées à les terroriser. Dans la ville, une pelleteuse militaire a obstrué la route reliant la rue Al-Sikka à la rue de Naplouse avec des remblais de terre. Plusieurs immeubles résidentiels ont été transformés en casernes militaires. L'armée d'occupation a également pris d'assaut l'immeuble Al-Houda, dans la rue de Naplouse, fouillé méthodiquement les appartements et confisqué les téléphones des résidents. Ce siège brutal s'inscrit dans une escalade continue de l'occupation à Tulkarem et ses camps. Depuis le début de l'attaque, au moins 13 martyrs sont tombés, dont un enfant et deux femmes, l'une enceinte de huit mois. Des dizaines d'autres ont été blessés ou arrêtés, tandis que plus de 24 000 personnes ont été contraintes à l'exil. L'ampleur des destructions est effroyable : infrastructures hydrauliques, électriques et de télécommunications anéanties, maisons et commerces réduits

en ruines, véhicules incendiés ou saccagés. Les entrées et ruelles des camps sont bloquées par des monticules de terre, achevant d'asphyxier les habitants restants.

58 JOURS DE TERREUR, 34 MARTYRS ET UN CAMP RASÉ

À Jénine, l'occupant sioniste poursuit son siège pour le 58e jour consécutif, accompagnant ses incursions de destructions et d'incendies. Des explosions et tirs nourris ont été entendus ce matin depuis l'intérieur du camp, tandis que des bulldozers poursuivent l'élargissement forcé des routes et l'ouverture de nouvelles voies en rasant des quartiers entiers. Depuis le début de l'attaque, environ 227 Palestiniens ont été arrêtés dans la province de Jénine et des dizaines d'autres soumis à des interrogatoires de terrain. Selon la municipalité, l'occupation a détruit 100 % des routes du camp et 80 % de celles de la ville, jetant à la rue les habitants de 3 200 maisons. Hier soir, les forces sionistes ont incendié plusieurs domiciles aux abords de la Diwan Al-Saâdi, dans le camp, tandis que le principal accès à l'hôpital de Jénine demeure bloqué par des remblais. Le bilan humain s'alourdit inexorablement : en 58 jours, 34 martyrs ont été recensés, ainsi que des dizaines de blessés et de détenus. Alors que l'occupant poursuit son offensive meurtrière contre la Cisjordanie occupée, les villes et camps palestiniens subissent un nettoyage ethnique implacable, entre destructions massives, massacres et déplacements forcés.

M.S.

LE YÉMEN POURSUIT SES FRAPPES CONTRE LA FLOTTE AMÉRICAINE EN SOUTIEN AUX PALESTINIENS

« Vous n'êtes pas seuls »

Dans un nouvel acte de solidarité avec le peuple palestinien, les forces armées yéménites ont intensifié leurs opérations contre la marine militaire américaine en mer Rouge. L'armée yéménite a annoncé avoir ciblé le porte-avions américain USS Harry S. Truman et plusieurs navires de guerre hostiles, marquant ainsi la quatrième attaque contre la flotte américaine en seulement 72 heures. Le porte-parole des forces armées yéménites, le général de brigade Yahya Saree, a déclaré que cette attaque a été menée en réaction aux préparatifs américains visant à intensifier les frappes contre le Yémen. Il a souligné que son pays ne resterait pas passif face aux agressions et qu'il continuerait à imposer son équation stratégique en mer Rouge tant que l'agression israélienne contre Gaza se poursuivra. Le chef du mouvement Ansar Allah, Abdel-Malik Al-Houthi, a affirmé dans une allocution télévisée que le Yémen poursuivra l'escalade contre Israël et ses alliés. « Il n'y a plus de lignes rouges. Nous ferons tout notre possible pour faire face à l'ennemi sioniste », a-t-il déclaré, dénonçant « un génocide et une destruction totale » à Gaza orchestrés avec le soutien direct de Washington. S'adressant aux Palestiniens, il a ajouté : « Vous n'êtes pas seuls. Nous partageons vos souffrances et nous nous mobiliserons de toutes nos forces pour vous soutenir ». Il a également averti que si Israël parvenait à écraser la cause palestinienne, il poursuivrait son expansion criminelle à travers la région sans aucune considération pour les accords et traités. Dans la nuit de mardi, les forces armées yéménites ont également revendiqué une attaque balistique contre la base aérienne israélienne de Nevatim, située dans le désert du Néguev. Selon le général Yahya Saree, un missile hypersonique de type "Palestine 2" a été utilisé pour frapper cette base stratégique en représailles aux massacres perpétrés à Gaza. « Nos opérations s'intensifieront en profondeur sur les territoires occupés tant que l'agression contre Gaza se poursuivra », a-t-il averti, soulignant que le Yémen mobiliserait toutes ses capacités pour défendre la cause palestinienne. En plus de ces attaques, les forces yéménites continuent de perturber la navigation israélienne en mer Rouge, empêchant le transit des navires liés à l'État sioniste. Cette pression vise à forcer Israël à cesser son offensive et à lever le blocus imposé à Gaza. Pendant ce temps, les défenses israéliennes et américaines tentent de contenir la menace en interceptant certains missiles en provenance du Yémen. Toutefois, les frappes répétées démontrent la capacité des forces yéménites à maintenir une pression constante sur Israël et ses alliés. Alors que le silence compliqué des régimes arabes face aux massacres à Gaza perdure, le Yémen affirme son rôle de fer de lance dans la résistance régionale contre l'occupation sioniste, plaçant Washington face à une équation de plus en plus difficile à gérer.

M. Seghilani

REPRISE DE L'AGRESSION SIONISTE À GHAZA

Vives condamnations et appels à l'action internationale

Les nouvelles frappes menées par l'occupant sioniste sur la bande de Ghaza ont suscité une vague d'indignation à l'échelle arabe et internationale. Plusieurs pays ont mis en garde contre une "escalade dangereuse" et dénoncé une "guerre contre l'humanité" orchestrée par l'entité sioniste à travers la reprise de son offensive meurtrière sur Ghaza.

Des appels pressants ont été lancés pour une intervention immédiate de la communauté internationale afin de faire cesser l'agression. L'Algérie a condamné "avec la plus grande fermeté" la reprise de l'agression brutale contre le peuple palestinien à Ghaza, qualifiant cette escalade de violation "flagrante" de l'accord de cessez-le-feu signé en janvier dernier. Dans un communiqué publié mardi par le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, relayé par l'Agence de presse algérienne (APS), l'Algérie a souligné que "tandis que la communauté internationale nourrissait l'espoir d'une stabilisation du cessez-le-feu, d'un allègement des souffrances du peuple palestinien et d'un lancement des efforts de reconstruction, cette reprise des hostilités anéantit toutes ces espérances et replonge la région dans un cycle infernal de massacres, de famine et de privation des conditions les plus élémentaires de vie". L'Algérie a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer pleinement ses responsabilités, conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, afin d'assurer le respect de l'accord de cessez-le-feu par la puissance occupante. Elle a, en outre, réaffirmé son soutien "absolu" au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour la réalisation de son projet national et l'établissement de son État indépendant avec El-Qods pour capitale. La Tunisie a également fustigé l'agression menée par l'occupant sioniste contre plusieurs zones de Ghaza, y voyant une "violation flagrante" de l'accord de cessez-le-feu et un "reniement total" de toutes les règles du droit international humanitaire ainsi que des valeurs humaines fondamentales. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens de l'étranger, Tunis a affirmé que l'acharnement de l'occupant sioniste à perpétrer un véritable "génocide" sous les yeux du monde entier démontre que cette entité "n'a jamais pu, et ne pourra jamais anéantir la volonté de libération totale de la Palestine". Appelant à une mobilisation universelle, la Tunisie a souligné que "ce n'est pas seulement à la légitimité internationale d'agir, mais à l'humanité toute entière de mettre un terme à ces massacres atroces perpétrés contre un peuple déterminé à libérer l'intégralité de son territoire et à établir son État indépendant avec El-Qods pour capitale".

CONDAMNATIONS ARABES

L'Arabie saoudite, le Qatar, la Jordanie, l'Égypte, l'Irak et le Conseil de coopération du Golfe ont unanimement dénoncé l'intensification des bombardements sionistes sur Ghaza, qualifiant ces attaques de violations flagrantes du droit international humanitaire. L'Arabie saoudite a exprimé sa condamnation de l'agression sioniste contre Ghaza et des bombardements directs sur des zones habitées par des civils, dénonçant un mépris total des lois internationales. Le ministère saoudien des Affaires étrangères a exigé un arrêt immédiat du massacre et appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre fin à ces crimes de guerre. Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, Jassim Al-Budaiwi, a condamné les attaques, soulignant qu'elles



constituent une violation grave des traités internationaux et un danger pour la stabilité régionale. Il a exhorté la communauté internationale à exercer des pressions pour faire cesser ces hostilités et a réaffirmé le soutien total du Conseil au peuple palestinien. Le ministère des Affaires étrangères du Qatar a condamné l'intensification des bombardements sur Ghaza, qualifiant cette escalade de défi flagrant à la volonté internationale en faveur de la paix. Doha a mis en garde contre les conséquences désastreuses des politiques d'escalade de l'occupant sioniste, avertissant que ces actions pourraient enflammer la région. Le Qatar a insisté sur l'urgence de protéger les civils et de relancer le dialogue en vue d'un cessez-le-feu durable. Le Premier ministre jordanien, Jaâfar Hassan, a dénoncé les attaques sionistes comme une « guerre contre l'humanité » et a rejeté toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens. Le porte-parole du gouvernement jordanien, Mohamed Momani, a condamné les frappes meurtrières, appelant à une cessation immédiate de l'agression. Le Caire a dénoncé les raids sionistes, qualifiant ces attaques de violation flagrante du cessez-le-feu. Le ministère des Affaires étrangères a averti que cette escalade pourrait avoir de graves répercussions sur la stabilité de la région. L'Égypte a exhorté la communauté internationale à intervenir immédiatement pour empêcher une nouvelle spirale de violence et a appelé les parties à la retenue afin de permettre aux médiateurs de parvenir à un cessez-le-feu durable. Bagdad a dénoncé les frappes comme une violation du droit international humanitaire et a appelé la communauté internationale à agir pour protéger les civils palestiniens. L'Irak a réaffirmé son soutien inébranlable à la cause palestinienne et a condamné la poursuite de la répression contre les habitants de Ghaza. Damas a dénoncé les agressions répétées contre son territoire, notamment les frappes récentes sur Darâa, qui ont causé la mort de civils. Le ministère syrien des Affaires étrangères a affirmé que ces attaques représentent une menace directe pour la sécurité régionale et a appelé les Nations unies à agir pour mettre fin aux violations répétées de l'entité sioniste. Face à cette nouvelle escalade, les condamnations internationales se multiplient, exigeant la fin immédiate des bombardements et la protection des civils. Le monde arabe se mobilise pour dénoncer les crimes de l'occupant sioniste et réclame des actions concrètes pour garantir la paix et la justice au peuple palestinien. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Libye a condamné l'agression de l'occupant israélien contre la bande de Ghaza, qui a entraîné la mort en martyr et la blessure de centaines de Palestiniens. Le ministère a affirmé que cette agression constitue une violation flagrante du droit international et humanitaire ainsi qu'une rupture manifeste de l'accord de cessez-le-feu récemment conclu. Il a également

exprimé son rejet catégorique de ces attaques répétées, appelant à des mesures urgentes et décisives pour protéger le peuple palestinien de ces crimes et violations continues et pour garantir que les responsables en soient tenus pour comptables. Selon le ministère, cette escalade s'inscrit dans la continuité des politiques de l'occupation reposant sur le meurtre, le déplacement forcé et la négation des droits légitimes des Palestiniens. Le ministère libyen des Affaires étrangères a également exhorté la communauté internationale et les organisations internationales compétentes à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les vies humaines et les lieux saints contre cette agression et les violations continues du droit international et des droits de l'homme. Il a réaffirmé le soutien indéfectible de la Libye à la cause palestinienne et son engagement total aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte légitime pour l'obtention de ses droits inaliénables.

LA RÉACTION D'AL-AZHAR ET DE L'OCI

Au Caire, Al-Azhar a qualifié la reprise par Israël de sa guerre d'extermination contre Ghaza de « terrorisme noir » et a dénoncé les puissances mondiales qui offrent un feu vert à Israël pour massacrer les Palestiniens. Dans un communiqué, l'institution a fermement condamné « l'agression terroriste perfide menée par l'entité sioniste contre les innocents de Ghaza à l'aube, alors qu'ils dormaient sous leurs tentes ». Elle a estimé que « cette scène illustre la véritable nature de cette entité (Israël), sa perfidie et son mépris des traités et des accords, dans le but de forcer le peuple palestinien à quitter sa terre, en dépit des refus internationaux répétés ». Al-Azhar a insisté sur le fait que « l'attaque israélienne contre Ghaza, observée par le monde entier à l'aube, est un acte de terrorisme noir qui s'ajoute au dossier criminel de cette entité, qui n'a cessé de verser le sang des innocents et de violer leurs terres, leurs droits et leur dignité ». De son côté, l'Organisation de la coopération islamique a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à agir immédiatement pour mettre fin à cette extermination et garantir l'ouverture des points de passage afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à travers toute la bande de Ghaza. Dans un communiqué, l'organisation a déclaré qu'elle condamnait fermement « la reprise, par les forces d'occupation israéliennes, de leur agression militaire barbare contre Ghaza », considérant que cette offensive s'inscrit dans la continuité du crime de guerre et du génocide perpétrés par l'occupant israélien contre le peuple palestinien. L'organisation a exhorté la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités en veillant à l'arrêt immédiat de cette agression israélienne, à l'ouverture des passages frontaliers et à l'acheminement des aides humanitaires. Elle a également appelé à contrer les tentatives d'annexion des terres palesti-

niennes et d'expulsion de leur population, tout en exigeant la mise en place d'une protection internationale pour le peuple palestinien. Israël a repris sa guerre contre plusieurs zones de la bande de Ghaza dévastée, lançant une opération militaire baptisée « Al-lzza wa As-Sayf » (la gloire et l'épée), prétendant viser le mouvement Hamas. Cette attaque a causé la mort en martyr de plus de 400 Palestiniens et fait des centaines de blessés. Le mouvement Hamas a, quant à lui, tenu le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, pour entièrement responsable des conséquences de cette agression contre Ghaza.

LE PÉROU, LA BOLIVIE, LA RUSSIE, LA CHINE, LA TURQUIE ET L'IRAN DÉNONCENT UNE VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL

Le Pérou, la Russie, la Chine, la Bolivie, la Turquie et l'Iran ont unanimement condamné le nouvel assaut israélien sur Ghaza, dénonçant une violation flagrante du droit international et une tragédie humanitaire en cours. Lima a fermement condamné l'offensive israélienne, qualifiée de "violation flagrante du droit international humanitaire". Exhortant au respect immédiat du cessez-le-feu, le Pérou a insisté sur la nécessité d'un accès humanitaire sans entrave et de la protection des droits fondamentaux des civils, notamment leur droit à la vie. Il a réaffirmé son soutien à une solution à deux États et à la coexistence pacifique dans des frontières sécurisées et reconnues. Le Kremlin a exprimé sa "profonde inquiétude" face aux pertes humaines croissantes, dénonçant les frappes israéliennes sur les civils. Son porte-parole, Dmitri Peskov, a averti que cette escalade risquait de provoquer "une catastrophe régionale", appelant à un retour urgent à la voie diplomatique. La Chine s'est dite "profondément préoccupée" par la montée des violences et a exhorté toutes les parties à éviter une aggravation du conflit. Selon Mao Ning, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, "il est impératif d'empêcher une catastrophe humanitaire de plus grande ampleur". La Bolivie a dénoncé "l'agression brutale de l'occupant sioniste", l'assimilant à une violation du droit international humanitaire. Elle a exhorté la communauté internationale à agir sans délai et à traduire en justice les responsables des crimes de guerre contre le peuple palestinien. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a fustigé Israël, le qualifiant "d'État terroriste" qui "se nourrit du sang et des larmes des innocents". Son gouvernement a dénoncé une "politique d'extermination". L'Iran a pour sa part accusé Israël de mener un "génocide et un nettoyage ethnique" contre les Palestiniens, rendant Washington complice des crimes de son allié. Face à cette avalanche de condamnations, la pression internationale monte contre Israël, sommée de mettre fin à son offensive militaire et de permettre un répit humanitaire à Ghaza.

CONDAMNATIONS DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié la situation à Ghaza de "véritable enfer sur terre" et averti que la poursuite de la guerre ne ferait qu'aggraver le désespoir des habitants. De son côté, l'ONG Médecins sans Frontières a exhorté à la fin de l'agression, dénonçant "une punition collective" contre la population de Ghaza. La commissaire européenne à la gestion des crises a appelé au respect du droit international et à la reprise du cessez-le-feu. Londres et Berlin ont exprimé leur "choc" face à la reprise des bombardements, tandis que Madrid a qualifié les frappes israéliennes de "non acceptables". Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a déploré "un carnage insoutenable", réaffirmant la nécessité de mettre fin aux hostilités. Le coordinateur des Nations unies pour les affaires humanitaires en Palestine occupée, Muhammad Hadi, a jugé "inacceptable" la poursuite des bombardements israéliens sur Ghaza. "Les habitants de Ghaza endurent des souffrances inimaginables", a-t-il déclaré, appelant à la cessation immédiate des hostilités et à un accès humanitaire sans entrave.

M. Seghilani

ILLIZI. ENCADREMENT DES JEUNES

Hidaoui veut redynamiser le rôle des établissements juvéniles

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis en avant, mardi depuis la wilaya d'Illizi, la nécessité de redynamiser du rôle des établissements juvéniles dans l'encadrement des jeunes.

"Il appartient de redynamiser le rôle des établissements juvéniles à l'effet de contribuer de manière effective à l'encadrement des jeunes, leur permettant d'adhérer aux différents projets et initiatives préconisés dans la nouvelle stratégie du secteur", a indiqué M. Hidaoui, lors de la seconde journée de sa visite de travail dans la wilaya. Le ministre a affirmé, à ce propos, que le secteur de la jeunesse entend "promouvoir le rôle et l'attractivité des établissements juvéniles, à l'effet d'attirer le plus grand nombre possible de jeunes et d'en faire un partenaire dans la dynamisation du mouvement associatif à travers la complémentarité des rôles, et l'organisation de cette frange de la société en vue de concrétiser les différentes activités et objectifs du secteur". M. Hidaoui a aussi mis en avant l'importance de tracer des objectifs précis en termes de formation et de capitalisation de la ressource humaine, avant de rendre hommage aux autorités de la wilaya qui s'attèlent à relever les défis, dans le cadre de la dynamique insufflée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à différents niveaux. Il a évoqué, dans ce sillage, la synergie avec le mouve-



ment associatif, traduite à travers les conventions conclues avec les Scouts musulmans algériens (SMA), permettant à cette dernière d'exploiter les établissements du secteur de la jeunesse, ainsi que la valorisation des expériences des cadres des SMA en termes d'encadrement des jeunes.

Il s'agit, a ajouté le ministre de la Jeunesse, de la mise à la disposition des jeunes de moyens et équipements technologiques nécessaires aux activités modernes, tels que le Soroban et la robotique, pour lesquelles de nouveaux encadreurs seront formés au niveau des Offices des établissements de jeunes (ODEJ) pour

développer davantage la mission de ces structures. Le ministre de la Jeunesse a achevé sa tournée dans la wilaya par la visite d'une exposition de modèles de créations de jeunes, organisée à l'ODEJ d'Illizi, où il a suivi un exposé sur la situation du secteur dans la wilaya. Il a, par ailleurs, supervisé la cérémonie d'installation du comité mixte entre le secteur de la Jeunesse et les SMA, de signature d'une convention entre les secteurs de la Jeunesse et de l'Action sociale et la Solidarité, ainsi que de la remise de décisions d'attribution d'équipements aux établissements de jeunes.

GHARDAÏA. LE MOIS DE RAMADHAN

Entre spiritualité, solidarité et générosité

Le mois de Ramadhan constitue pour les habitants de Ghardaïa une occasion propice pour entretenir leurs us et traditions ancestrales, dans une ambiance imprégnée de spiritualité, de générosité et de solidarité. Très attachées aux valeurs et traditions sociales, les familles de Ghardaïa, dans leurs différentes composantes sociologiques, accordent une grande importance au Ramadhan, pour revivifier, entre autres, le rituel de partage avec les voisins du repas de rupture de jeûne.

Les ménagères veillent à faire goûter leurs préparations aux voisines, en leur dressant une assiette, reflétant ainsi le sens du partage et de la convivialité marquant le mois sacré. Pour les habitants de Ghardaïa, des plats traditionnels locaux, dont les recettes se transmettent de mère en fille, sont proposés à la dégustation à chaque décade du mois sacré, notamment la célébration du dixième jour, de la nuit de mi-Ramadhan et de la nuit du destin (27ème jour). La nuit du dixième jour de Ramadhan est rehaussée par le "Baghrir" au miel (Thimliyent en tamazight locale), et la nuit de la mi-Ramadhan par la préparation d'un copieux couscous, tandis que la nuit du 27ème jour est célébrée par la préparation de Chakhchoukha arrosée d'une

sauce à base de dattes. Selon la tradition, ces mets appétissants sont distribués aux passants et aux amis et échangés entre familles dans les différents quartiers, et offerts lors des visites nocturnes entre proches, voisins, familles et amis, des visites fréquentes tout au long du mois, a indiqué à l'APS Hadj Bakir, un notable du ksar de Mélika. Outre les actions de solidarité, d'entraide et de bienfaisance qui caractérisent le mois sacré, les enfants jeûneurs pour la première fois sont choyés et encouragés par leurs parents, en leur préparant un met typique et très apprécié de la gastronomie de Ghardaïa, dénommé "Taktourth" en Tamazight locale (Tikdourine au pluriel) et qui résiste aux changements des tendances et habitudes culinaires, a rappelé, de son côté, Hadj Omar, un commerçant à Ghardaïa. Tout comme dans les différentes régions du pays, les plus de 200 mosquées de la wilaya de Ghardaïa, entretenues, encensées et parfumées à cette occasion, enregistrent une affluente record de fidèles durant ce mois sacré. Les fidèles emplissent ces lieux de culte, prient et suivent des causeries, conférences religieuses et des conseils médicaux de spécialistes, notamment des diabétologues et des nutritionnistes, pour sensibiliser

la population âgée aux comportements à adopter durant ce mois de jeûne. L'engagement pour les espaces religieux, notamment pour l'accomplissement des prières de fin de journée "El-Isha" et des "Tarawih" (surrogatoires), illustre l'importance particulière accordée à l'aspect spirituel durant le Ramadhan. Pour nombre de fidèles, de différents âges, le choix du lieu de prière est souvent déterminé par la façon dont les imams déclament les Sourates du Saint Coran durant les prières de Tarawih, même s'ils doivent pour cela venir de loin et d'un autre quartier. Parmi d'autres traditions religieuses perpétuées lors de ce mois sacré, la récitation et la psalmodie, en groupe, du Saint Coran durant

tout le mois sans interruption, sauf pour les cinq prières quotidiennes, et ce dans différentes mosquées. Les groupes se relayent sans interruption, de nuit comme de jour, et à chaque fois que l'ensemble du Livre saint est récité, une nouvelle lecture recommence. Selon des personnes interrogées à ce sujet, la récitation du Coran sans interruption, sauf pour les prières et le moment du F'tour (repas de rupture de jeûne), est considérée comme la reviviscence du souvenir de la révélation du Coran durant ce mois sacré à la personne du prophète Mohamed (QSSSL). Ces diverses traditions et pratiques dans la région de Ghardaïa constituent un ciment de cohésion sociale et sa fortification.

ADRAR. ASSOCIATION "EL-BARAKA"

Caravane de solidarité acheminant 1.500 colis alimentaires aux nécessiteux

Une caravane de solidarité "spécial-Ramadhan" acheminant 1.500 colis alimentaires destinés aux familles nécessiteuses s'est ébranlée mardi depuis la place des Martyrs à Adrar, à l'initiative de l'association "El-Baraka" pour les actions caritatives et humanitaires.

Menée en coordination avec la direction Locale de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), l'opération, faisant partie d'une campagne nationale d'envergure visant la distribution de 30.000 colis de Ramadhan, vise à renforcer la solidarité et la cohésion sociale en

ce mois de piété, a indiqué le président de l'association, Mohamed Moussaoui. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour permettre à la caravane de sillonner aisément les différentes communes de la wilaya et apporter cette aide aux nécessiteux, a indiqué de son côté le DASS, Tewfik Berrebah. Cette caravane entre dans le cadre des actions de solidarité humanitaires menées depuis le début du Ramadhan, lors duquel plus de 19.700 familles nécessiteuses ont bénéficié de l'allocation de solidarité Ramadhan, ont indiqué les organisateurs.

BISKRA. TRAVAUX PUBLICS

Lancement des travaux de dédoublement sur 66 km de 3 tronçons de routes nationales

Des travaux de dédoublement de trois tronçons de routes nationales sur une distance totale de 66 km ont été lancés à Biskra, a indiqué mardi le directeur local des travaux publics, Ali Tekar. Ces projets qui s'inscrivent dans le cadre des efforts du ministère de tutelle de réhabilitation du réseau routier de la wilaya mobilisent une enveloppe financière de plus de 7,25 milliards DA, a précisé M. Tekar. Ces projets incluent l'aménagement, le revêtement, la réalisation d'ouvrages d'art et l'éclairage public, a indiqué le même responsable. Il s'agit du dédoublement de la RN-46 sur une distance de 25 km entre Tolga (Biskra) et Bir Naâme (Ouled Djellal), de la RN-3 sur un tronçon de 26 entre la localité de Cheka dans la commune d'Oumèche (Biskra) et les limites de la wilaya d'El-M'ghaier et de la RN-83 sur 15 km entre Sidi Okba et Ain Naga (Biskra) vers Batna, a précisé le directeur des travaux publics.

M'SILA. DJS

Les terrains de 3 stades communaux revêtus en gazon synthétique

Les projets de revêtement en gazon synthétique des terrains de trois stades communaux de la wilaya de M'sila ont été réceptionnés "au début de l'année en cours 2025", a indiqué mardi le directeur local de la jeunesse et des sports, Mostefa Berriche. Ces projets réceptionnés à "Ben Srour, Ouled Addi Guebala et Ain El Melh" s'inscrivent dans le cadre d'un programme engagé par les services de la wilaya pour le revêtement de cinq stades communaux pour un montant global de 174 millions DA, a précisé à l'APS le même responsable. Le projet de revêtement du stade communal de "Belaïba" dans le cadre du même programme dont les travaux touchent à leur fin devra être réceptionné "dans les quelques prochains jours", a-t-on indiqué. La direction de la jeunesse et des sports a réceptionné fin 2024 le projet de revêtement du stade communal "Slimane Amirat" de la commune de Berhoum qui est exploité par le club US Berhoum évoluant au championnat inter-ligues (Centre-est), a indiqué le même responsable. La réalisation de ces opérations vient répondre aux préoccupations des jeunes de ces régions et concrétiser les efforts des autorités locales de soutien aux activités sportives par la mise en place des structures adéquates au profit des associations et clubs, a souligné le responsable du secteur qui a fait état de la programmation d'autres projets de sorte à revêtir progressivement tous les stades communaux en gazon synthétique.

ORAN. RAMADHAN

Iftar collectif dans une ambiance de solidarité

Le bureau régional de l'Observatoire national de la société civile a organisé, mardi soir, un iftar collectif au jardin "El Horia" (Liberté) à Oran à haï "Es-seddikia", dans une ambiance conviviale de solidarité.

Cette initiative intitulée "Rencontre de Ramadhan à Oran", dans sa deuxième édition, a vu la participation du président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahem, du wali d'Oran, Samir Chibani, des autorités locales et de représentants de la société civile, du Croissant rouge algérien (CRA), des Scouts musulmans algériens (SMA), de l'Association des Oulémas musulmans algériens et des associations "Kafil El-Yatim", "Besmet El Kheir" d'Oran et "Sawaid El-Ihsane". Plus de 400 tables ont été installées pour accueillir plus de 2.500 personnes de différentes tranches d'âge, venues partager le repas de l'iftar dans une ambiance fraternel-



le, en réponse à l'invitation du bureau régional de l'Observatoire national de la société civile. Dans une atmosphère ramadanesque, des familles et des membres d'associations à caractère social en majorité, ont pris place autour des tables d'iftar, dans une ambiance joyeuse et familiale, respectant des traditions anciennes qui renforcent la cohésion nationale et rapprochent les membres de la société.

Cette rencontre a été également marquée par des activités artistiques et des spec-

tacles récréatifs pour le plaisir des enfants.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'iftar collectif, le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahem a souligné que "de telles initiatives témoignent de la solidarité des Algériens entre eux et de l'attachement aux valeurs d'entraide et de soutien social". "Ma présence à Oran vise à encourager les associations de la société civile, les bénévoles et la coordination aujourd'hui entre les autorités locales, les béné-

voles et les acteurs du secteur économique, symbolisant l'harmonie sociale", a-t-il déclaré.

De son côté, le wali d'Oran, Samir Chibani a salué cette initiative, soulignant que "depuis le début du mois sacré de Ramadhan, les actions caritatives et solidaires n'ont cessé dans tous les quartiers d'Oran, affirmant que les tables d'iftar continueront jusqu'à la fin du mois, avec l'organisation d'un autre iftar collectif prochain à la corniche oranaise par le Croissant rouge algérien.

MASCARA. RÉSEAU DE GAZ

Plus de 390 foyers raccordés dans la localité de Souaïhia

Un total de 395 foyers du village de "Souaïhia" relevant de la commune d'El-Gaâda (Mascara), ont été raccordés mardi au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on constaté.

CORAN

Quarante participants à la première édition du concours "Lecteur de l'université"

Quarante étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara participent à la première édition du concours "Lecteur de l'université" du Saint Coran, organisé à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris auprès des organisateurs. Ce concours, initié par la Faculté des Lettres et des Langues de l'Université de Mascara, a débuté dans la soirée de lundi à la bibliothèque centrale de cet établissement d'enseignement supérieur. Il porte sur la récitation et la psalmodie du Coran suivant les règles de tajwid, sous la supervision d'un jury composé de professeurs spécialisés et d'imams, a indiqué, à l'APS, le doyen de la faculté, Pr Habib Bouzouada. Les noms des trois lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie prévue jeudi soir à la bibliothèque centrale de l'Université de Mascara. Cette soirée sera agrémentée de chants religieux et d'invocations (ibtihalat) par la troupe culturelle de la Faculté des Lettres et des Langues, selon la même source. A noter que la

Cette opération a donné lieu à la réalisation de 11,6 kilomètre de réseau de distribution de gaz pour une enveloppe financière de 54,7 millions de dinars, financé dans le cadre du budget de la wilaya, selon les explications fournies par les responsables de la direction de l'entreprise "Sonelgaz" lors de la visite d'inspection du wali de Mascara, Fouad Aïssi, qui a ciblé plusieurs projets de développement dans les communes de Zahana et El-Gaâda.

Cette initiative permettra d'augmenter le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les zones rurales de la commune d'El-Gaâda et de le porter à plus de 60 %, a-t-on fait savoir de même source.

Par ailleurs, lors de l'inspection des travaux de réalisation d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux dans cette localité, le wali a insisté sur l'achèvement de ce projet avant la prochaine campagne de moisson-battage. Il a également annon-

cé la réception, avant la prochaine rentrée scolaire, de six salles d'extension au collège "Rezini Abdelkader" dans le village de "Djenine Meskine" (commune de Zahana), tout en exhortant l'entreprise chargée des travaux à respecter les délais contractuels.

Dans le village de "Zeghloul" (commune de Zahana), le wali a écouté les doléances des habitants, qui ont exprimé leurs préoccupations concernant les travaux d'aménagement urbain, la rénovation de la salle de soins et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable.

Il a promis de prendre en charge ces demandes dans les plus brefs délais, en fonction des priorités.

Cette visite d'inspection a été également marquée par l'inspection du chantier du projet d'aménagement du stade communal d'El-Gaâda, pour lequel une enveloppe budgétaire de plus de 40 millions de dinars a été allouée dans le cadre du budget de la wilaya.

EL-MENIAA. SONELGAZ

Une enveloppe de 500 millions de DA allouée pour améliorer le réseau d'électricité

Une enveloppe de 500 millions de DA a été allouée pour améliorer le réseau d'électricité dans la wilaya d'El-Meniâa, en prévision de la saison estivale, a indiqué mardi un communiqué de la direction locale de distribution relevant de la société nationale de l'électri-

cité et du gaz (Sonelgaz). Ce programme de développement prévoit la réalisation, le renforcement et la rénovation du réseau, ainsi que l'installation de régulateurs de courant à travers les communes de la wilaya, a-t-on précisé.

En outre, la direction de

distribution a mobilisé ses services techniques pour assurer l'entretien et la maintenance du réseau dans le cadre d'un plan annuel ciblant 633 transformateurs électriques, 545 km du réseau de basse tension (BT) et 1.045 km du réseau de haute tension (HT), a ajouté la même

source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public destiné aux clients de l'entreprise dans la wilaya, notamment durant l'été, période marquée par une augmentation de la consommation électrique, a conclut le communiqué.

BÉJAÏA. ACCIDENTS

DE LA ROUTE

4 morts en moins de 24 heures

Quatre (4) personnes dont une fillette de 8 ans ont péri, lundi à Béjaïa, dans 4 accidents distincts survenus réactivement à Béjaïa, Tala-Hamza, Boudjellil et Kherrata, a rapporté la Protection civile. Parmi ces drames figure celui d'une fillette de 8 ans heurtée mortellement par un véhicule léger en milieu urbain, plus précisément à la cité Séghir, réputée être le quartier commerçant le plus en vue de Béjaïa. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore connues, selon la source. A Kherrata, exactement à proximité du village de Djermouna, c'est un homme de 34 ans, qui a perdu la vie après que le camion à bord duquel il se trouvait a dérapé et quitté la route sur une forte pente. Il s'est éteint malheureusement sur le coup. À Boudjellil, à l'extrême ouest de la wilaya, c'est une femme de 62 ans qui a péri après avoir été percuté par un camion en dérapage aussi sur une pente. Le dernier accident survenu vers 18h00 a eu comme théâtre la RN.75 (Béjaïa-Sétif par le flanc sud), plus précisément à l'entrée du chef-lieu communal de Tala Hamza à 6 km à l'ouest de Bejaïa, où collision entre un camion et une moto, a coûté la vie à un motocycliste âgé de 42 ans.

NAÂMA. RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

Raccordement de quatre nouveaux groupes d'habitat

L'entreprise Algérie Télécom a raccordé, dernièrement, quatre nouveaux groupes d'habitat dans la wilaya de Naâma au réseau de fibre optique offrant un haut débit d'Internet, a-t-on indiqué mardi. Les travaux d'installation de stations Internet à haut débit et de raccordement de ces groupes d'habitat à la technologie de fibre optique jusqu'au domicile, dénommée "FTTH" (Fiber To The Home), ont été achevés. Cette technologie permet aux habitants de bénéficier de services Internet à très haut débit, a affirmé le directeur commercial par intérim à la direction de Algérie Télécom à Naâma, Merzouki Mohamed. Cette opération a été finalisée et mise en service aux cités 98 habitations rurales et 20 logements publics locatifs dans la commune d'Aïn Benkhelil, ainsi que dans les cités 98 logements de fonction et 70 logements de fonction dans la commune de Naâma, selon la même source.

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 / BOTSWANA - ALGÉRIE, DEMAIN À 14H00

Match piège pour la sélection nationale



Ph : DR

La sélection algérienne de football, malgré les blessés parmi ses éléments, ambitionne de réussir un bon résultat vendredi à Francistown, lors de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 face au Botswana : un potentiel concurrent direct pour la qualification.

En effet, à l'issue de la précédente journée de ces éliminatoires, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique partagent le fauteuil de leader, avec 9 points chacun. Ils ont pris trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, et l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun, alors que la Somalie est lanterne-rouge de ce Groupe (G), avec zéro point au compteur. Une situation qui condamne la sélection nationale à réaliser un bon résultat à Francistown et même à l'emporter contre les "Zèbres" du Botswana, d'une part afin d'éviter le retour de son adversaire à sa hauteur, mais aussi pour ne pas laisser le Mozambique, qui reçoit l'Ouganda, mercredi, s'emparer seul du leadership. La tâche des coéquipiers de Youcef Belaili, de retour en sélection, ne sera pas facile, pour plusieurs raisons, à commencer par la cascade de blessures qui s'est abattue sur l'effectif des Verts et qui ont quelque peu chamboulé les calculs du sélectionneur Vladimir Petkovic. En effet, après le défenseur Mohamed Amine Tougaï, les milieux de terrain Ramiz Zerrouki et Houssam Auar, ainsi que l'attaquant Baghdad Bounedjah, absents pour cause de blessures bien avant que Petkovic n'arrête sa liste, celle-ci a fini par se rallonger au cours des derniers jours, avec plusieurs nouvelles défections, et pas des moindres. Il s'agit du milieu récupérateur Ismaël Bennacer,

qui avait contracté une blessure musculaire juste avant le choc PSG-OM, le privant de ce classico du championnat de France et de facto du déplacement au Botswana. A ce forfait de dernière minute, s'ajoute l'absence du gardien Anthony Mandrea, du milieu de terrain Himad Abdelli et du jeune attaquant Anis Hadj Moussa qui ont dû déclarer forfait à leur tour. Autre soucis, qui pourrait gêner les "Verts" dans leur quête de réussir un bon résultat à Francistown, le fait de jouer à jeun, en milieu de journée dans un pays où il fait relativement chaud à cette période de l'année. Malgré tous ces inconvénients, Petkovic semblait imperturbable pendant sa dernière conférence de presse à Alger, se disant même optimiste avant d'embarquer pour le Botswana. En

plus de sa disposition à faire avec les moyens du bord, le sélectionneur national a estimé que les conditions climatiques qui séviront vendredi seront les mêmes pour l'adversaire aussi. "Même le Botswana jouera à 14h00. Nous serons donc dans le même bain et à partir de là, aucun d'entre nous ne pourra prétendre être plus pénalisé que l'autre", a-t-il normalisé. Petkovic semble placer également de gros espoirs en certains atouts offensifs, comme Youcef Belaili et Saïd Benrahma, qui selon lui "sont revenus à leur meilleur niveau" avec la capacité d'apporter un plus conséquent à la sélection, qui se trouve depuis mardi matin à Gaborone, en prévision du match contre les "Zèbres", prévu le vendredi 21 mars, à Francistown. A pied d'oeuvre, le sélectionneur

national a prévu plusieurs séances d'entraînement, avant de se rendre jeudi à Francistown. Une ville située à 400 kilomètres au nord-est de la capitale Gaborone, et qui abritera le match de cette 5e journée des éliminatoires à partir de 14h00 (heure algérienne). Les Verts n'effectueront qu'une seule séance d'entraînement sur la pelouse du stade d'Obed Itani Chilume, retenu pour la rencontre. Le retour de la délégation algérienne est prévu juste après la fin du match. Elle rejoindra directement le Centre technique de Sidi Moussa, pour suivre sa préparation en prévision du match contre le Mozambique, prévu le 25 mars (22h00) au stade Hocine Ait-Ahmed (Tizi-Ouzou) pour le compte de la sixième journée.

R. S.

Les Verts se préparent à Gaborone

La sélection nationale de football a effectué mardi soir sa première séance d'entraînement à Gaborone, en vue de son match face à son homologue botswanaise, prévu vendredi à Francistown (14h00 heure algérienne), pour le compte de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe du monde de football-2026 (Groupe G), a indiqué la Fédération algérienne (FAF). La séance a eu lieu sur l'un des terrains d'une académie de football privée, située à proximité de leur lieu de résidence, en présence de l'ensemble des joueurs convoqués, une séance principalement axée sur l'aspect technico-tactique sous la direction du staff technique, précise la FAF. Lors de cette séance, l'équipe a reçu la visite de M. Abdelmalek Tigharghar, ambassadeur d'Algérie au Botswana, venu

encourager les joueurs et leur témoigner son soutien. Il était accompagné de l'ancien international algérien Mourad Slatni, a-t-on ajouté. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez poursuivront leur préparation avec une nouvelle séance à Gaborone ce mercredi avant de rejoindre, jeudi matin, la ville de Francistown qui accueillera le match du vendredi, où ils tenteront de décrocher un résultat positif pour consolider leur position dans ces éliminatoires. A l'issue de la 4e journée de ces éliminatoires, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique se partagent le fauteuil de leader avec 9 points chacun. Soit avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, et l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun, au moment où la Somalie ferme la marche, avec 0 point

**S
T
R
O
P
S**

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2026 (ZONE AFRIQUE)

Des affiches alléchantes au programme

De palpitantes affiches sont au programme de la reprise des qualifications de la Zone Afrique pour la Coupe du Monde 2026 prévues du 19 au 25 mars, et, à l'issue desquelles les chances des uns et des autres de décrocher ou non un billet pour l'Amérique du Nord seront plus visibles. L'Algérie, l'Égypte, le Soudan, la Côte d'Ivoire ou encore la Tunisie dominent actuellement leurs groupes respectifs, tandis que des nations historiques telles que le Nigeria et le Ghana se retrouvent en ballottage.

Groupe A : L'Égypte peut prendre le large, le Burkina Faso veut se relancer

Invaincue et leader de son groupe, l'Égypte espère faire un grand pas vers la qualification en se déplaçant en Éthiopie, puis en recevant le Sierra Leone. Seule équipe de la poule à avoir déjà disputé la Coupe du Monde, les Pharaons comptent dans leurs rangs les deux meilleurs buteurs ex aequo de la compétition, Mohamed Salah et Mahmoud Trezeguet, auteurs de cinq réalisations chacun. De son côté, la Guinée-Bissau, qui a tenu tête à l'Égypte (1-1), reste en lice pour la deuxième place. Quant au Burkina Faso, il devra impérativement l'emporter face à Djibouti pour espérer revenir dans la course après un début de campagne poussif.

Groupe B : Un duel au sommet entre le Soudan et le Sénégal

Cette poule est le théâtre d'une lutte acharnée entre le Soudan et le Sénégal, qui affichent une excellente dynamique. Invaincus, les Lions de la Teranga, emmenés par leur capitaine Sadio Mané, accusent toutefois un retard de deux points sur les "Crocodyles du Nil". Leur confrontation directe s'annonce déterminante dans la



course à la qualification. La RD Congo, malgré un début de campagne hésitant, conserve ses chances et devra impérativement l'emporter face au Soudan du Sud et à la Mauritanie pour rester dans la course. Quant au Togo, il est toujours en quête de son premier succès.

Groupe C : Le Nigeria en danger

L'un des groupes les plus indécis, où trois sélections: le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Bénin se partagent la tête avec sept points chacun. Le Nigeria, en revanche, est en grande difficulté, occupant une inquiétante cinquième place avec seulement trois points. Les Super Eagles devront impérativement s'imposer au Rwanda avant d'accueillir le Zimbabwe pour conserver un espoir de qualification. L'Afrique du Sud visera deux succès consécutifs afin de prendre l'ascendant dans cette lutte acharnée.

Groupe D : Le Cameroun veut creuser l'écart sur ses poursuivants

Le Cameroun, habitué des Coupes du Monde avec huit participations, domine le groupe. Toutefois, la Libye et le Cap-Vert, à un point seulement des Lions Indomptables, restent en embuscade. Une victoire contre l'Eswatini, lanterne rouge avec zéro point, permettrait au Cameroun de prendre une avance précieuse.

Groupe E : Le Niger et la Tanzanie n'ont pas dit leur dernier mot

Le Groupe E compte seulement cinq équipes car l'Erythrée s'est retirée des qualifications en novembre 2023. Les Nigériens espèrent rebondir après leur élimination en qualifications de la CAN, lors desquelles les Tanzaniens ont signé deux ultimes victoires qui leur ont permis d'obtenir la deuxième place, derrière la RD Congo. De son côté, la Zambie reste sur cinq matchs sans défaite, dont une victoire 1-0 sur la Côte d'Ivoire.

Groupe F : La Côte d'Ivoire sous pression face au Gabon et au Burundi

Les Éléphants dominent leur groupe, mais le Gabon, emmené par Pierre-Emerick Aubameyang, et le Burundi restent menaçants. Le Gabon affiche la même

ambition : les Gabonais recevront les Seychelles, qui n'ont pas participé aux qualifications pour la CAN, dans lesquelles le Kenya a chuté lors de la phase de groupes.

Groupe G: L'Algérie vise les six points

Seule nation de ce groupe à avoir déjà disputé la Coupe du Monde, l'Algérie a quasiment réalisé un sans-faute dans ses qualifications pour la CAN, où elle a terminé première avec 5 victoires en 6 matchs, grâce notamment aux quatre buts d'Amirne Gouri. En qualifications du Mondial, les Verts vont tenter de consolider leur première place en affrontant deux des trois autres équipes à s'être qualifiées pour la CAN 2025 : le Botswana (qui a tenu tête à l'Égypte 2-2 en novembre) et le Mozambique.

Groupe H: les Aigles de Carthage pour un pas supplémentaire

La Tunisie peut faire un pas vers une septième participation à la Coupe du Monde en cas de succès contre le Liberia et le Malawi – deux équipes ayant terminé lanterne rouge de leur poule dans les éliminatoires de la CAN. De leur côté, les Equato-guinéens espèrent rebondir face à Sao Tomé-et-Principe, toujours en quête de son premier point et éliminé au tour préliminaire des qualifications de la CAN, puis contre la Namibie, qui reste sur deux nuls encourageants, dont un 0-0 contre le Cameroun.

Groupe I: les Comores la surprise, le Ghana en ballottage

Les Comores ont confirmé leur bonne dynamique en remportant leur groupe de qualification pour la CAN 2025, où ils ont croisé deux fois Madagascar (1-1, 1-0). En éliminatoires du Mondial, ils vont être confrontés au Mali, qui va bien mieux après avoir terminé invaincu ses éliminatoires continentaux, conclus par un retentissant 6-0 sur l'Eswatini. Les quatre autres équipes ont terminé à la dernière place de leur groupe, y compris le Ghana, seul pays du Groupe I à avoir déjà participé à la Coupe du Monde. Les Black Stars co-leaders de la poule avec 9 points, devront sortir le grand jeu pour espérer s'emparer de la première place.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB écope d'un match à huis clos, un match de suspension pour Ramovic

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis clos, pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (3e infraction)", lors de sa rencontre face à l'USM Alger (1-1), comptant pour la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mardi soir sur son site officiel. Le club algérois devra en outre s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, a ajouté la LFP. De son côté, l'entraîneur en chef du CRB a écopé d'un match de suspension pour cumul de cartons (interdiction du terrain et de vestiaire), plus 100.000 DA d'amende. La Commission de discipline a également suspendu Belaïd Modjahed et Mohamed Hamdoud, respectivement préparateur physique et conseiller technique de l'USM Alger, jusqu'à leur audition pour la séance du jeudi. Le milieu de terrain de l'ES Mostaganem, Embarek Omar, a écopé d'un match de suspension ferme pour cumul de cartons.

ÉQUIPE NATIONALE DE BASKET-BALL (SENIORS MESSIEURS)

Ali Bouziane nouveau sélectionneur

L'ancien international algérien et actuel coach de Denain Voltaire (Pro B, France), Ali Bouziane, est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de basket-ball (seniors messieurs), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB). "La FABB a le plaisir d'annoncer qu'Ali Bouziane, est le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de basket-ball (seniors messieurs). Nous sommes convaincus de sa capacité à mener l'équipe nationale vers le succès", a écrit la FABB sur sa page Facebook. Un grand chantier attend l'ancien international algérien de 47 ans, qui aura la lourde tâche de remettre l'équipe nationale sur les rails du succès, après plusieurs années de disette. Le Cinq national n'a plus participé à l'AfroBasket depuis 2015. Tout d'abord entraîneur principal de l'équipe espoirs de l'AS Monaco, l'ancien joueur de Gravelines (1999-2004) a rejoint l'Elan Chalon en 2019 en tant que responsable du Centre de formation, avant de prendre les rênes de sa première équipe professionnelle, l'Étoile Angers Basket (Pro B). En 2024, le natif de Boufarik s'est engagé avec le Denain Voltaire (Pro B). Avec l'équipe d'Algérie, Ali Bouziane a participé à trois éditions de la Coupe d'Afrique des nations (2001, 2005, 2007). Son rôle central a permis à l'Algérie de décrocher une médaille d'argent en 2001 et une qualification historique pour le Mondial 2002 à Indianapolis. Avec le Cinq national, Bouziane a également remporté la Coupe arabe des nations en 2005. Sous la houlette de son nouveau président, Mehdi Ouicif, la FABB a également engagé un nouveau Directeur technique national (DTN), à savoir, Farouk Saifi, qui a déjà entamé sa mission depuis février dernier par un programme de détection de jeunes talents, notamment, pour les sélections U16 filles et garçons concernées par des compétitions continentales l'été prochain.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2025 EN SALLE

Haïthem Chenitef à pied d'œuvre en Chine

Le demi-fondiste Haïthem Chenitef, seul représentant algérien aux Championnats du monde en salle de 2025, a embarqué lundi pour la Chine, en prévision de cette compétition planétaire, qui se déroulera du 21 au 23 mars courant dans la ville de Nanjing. Le jeune athlète du MC Alger a tenu en effet à se trouver sur place au moins 72 heures avant le début des épreuves, d'abord pour bien récupérer de son long périple, mais aussi pour s'habituer au climat local et bien se mettre en jambe pour le 800 mètres, qui s'annonce difficile en raison de l'importante concurrence à laquelle il sera confronté à Nanjing. En effet, sur les trente coureurs engagés sur cette distance, sept possèdent des chronos réguliers sous la barre d'une minute et 45 secondes, notamment, l'Espagnol Josué Elvin Canales (1:44.65), et surtout, les Américains Josh Hoey et Brandon Miller, qui bouclent la distance en respectivement 1:43.24 et 1:44.26. De son côté, malgré une importante progression en ce début d'année 2025, Chenitef affiche un chrono de seulement 1:47.39", et qui représente d'ailleurs son nouveau record personnel sur la distance.

Malgré cela, le jeune international algérien a affirmé avant son départ qu'il ne se rendait pas en Chine "pour de la figuration", assurant qu'il allait "se surpasser", et donner le meilleur de lui-même pour réussir un bon résultat à Nanjing. Chenitef fera son entrée en lice le 21 mars en prenant part aux séries du 800 mètres, qui sont programmées pendant cette première journée de compétition. En cas de qualification, il disputera les demi-finales, prévues le lendemain, 22 mars. Enfin, si le jeune représentant national arrive à atteindre la finale, il aura rendez-vous avec les meilleurs, le 23 mars, au dernier jour de la compétition. Selon les organisateurs, plus de 500 athlètes (messieurs et dames), représentant 120 nations, devraient se disputer les médailles qui seront mises en jeu dans 26 épreuves à l'occasion de ces Mondiaux 2025 d'athlétisme en salle.

LIVERPOOL

Un grand d'Europe rêve de Mohamed Salah

Alors que Liverpool prépare une profonde refonte de son effectif cet été, le FC Barcelone suit de près deux joueurs des Reds : Luis Díaz et Mohamed Salah.

Si le Colombien semblait initialement être la cible privilégiée du club catalan, l'arrivée possible de l'attaquant égyptien, libre de tout contrat, pourrait bouleverser les plans. Entre les exigences financières de Liverpool et la concurrence du marché saoudien, le Barça devra faire un choix stratégique pour renforcer son attaque en vue de la saison 2025-2026.

Le marché des transferts est en pleine effervescence à Liverpool, et le FC Barcelone surveille de près les opportunités qui pourraient en découler. Après une saison marquée par la désillusion européenne mais probablement réjouissante en championnat, les Reds préparent une grande restructuration sous la houlette d'Arne Slot. L'une des décisions majeures concerne l'avenir de Luis Díaz, l'aillier colombien qui pourrait être sacrifié afin de générer des fonds pour financer de nouvelles recrues. Deco, le directeur sportif du Barça, voit en lui un candidat idéal pour renforcer l'effectif en vue de la saison 2025-2026. Son profil technique et sa capacité à évoluer aussi bien sur l'aile qu'en soutien de l'attaque séduisent le club catalan. Toutefois, le principal obstacle à cette opération reste le prix du transfert. Liverpool ne compte pas brader son joueur et exige une somme conséquente, ce qui pourrait compliquer les négociations pour le Barça, dont les finances demeurent fragiles.

Parallèlement, un autre dossier prend de l'ampleur : celui de Mohamed Salah. L'attaquant égyptien, pilier de Liverpool depuis plusieurs sai-



sons, arrive en fin de contrat et a déjà exprimé son intention de quitter la Premier League. Contrairement à Luis Díaz, son départ ne nécessiterait aucun frais de transfert, ce qui le rend particulièrement attractif pour des clubs en quête de renforts offensifs à moindre coût. À 33 ans, Salah conserve un niveau de performance élevé et reste un attaquant redoutable capable de faire basculer un match à lui seul, malgré le faux pas contre le PSG en Ligue des Champions. Cette situation place le FC Barcelone devant un dilemme : investir une somme importante pour un joueur plus jeune et prometteur comme Díaz, ou miser sur l'expérience et la gratuité d'un Salah encore compétitif au plus haut niveau.

LES BLAUGRANA MISENT TOUT SUR L'ÉGYPTIEN

L'intérêt du Barça pour Salah ne date pas d'hier. Dès la fin de l'année 2023, des rumeurs indiquaient que l'international égyptien avait été proposé au club catalan. Son style de jeu, sa vitesse et sa précision devant le but en font un renfort de choix pour un Barça en quête d'un attaquant capable d'évoluer sur les ailes et de finir les actions. Si le club venait à privilégier

REAL MADRID

Huijsen priorité du mercato

Madrilènes qu'il était temps d'injecter du sang neuf. Ils en ont eu d'autant plus la certitude lorsqu'ils ont vu le jeune Raul Asencio (22 ans) à l'œuvre.

LES MERENGUES ACCÉLÈRENT POUR HUIJSEN

Le Real Madrid veut donc rajeunir leur arrière-garde, tout en s'appuyant encore quelque temps sur des tauliers. Ces derniers mois, plusieurs noms sont sortis du chapeau. En effet, Ibrahim Konaté (Liverpool), Jarrad Branthwaite (Everton) et William Saliba (Arsenal) sont sur la short-list des Merengues. Une liste où est également inscrit le nom de Dean Huijsen (Bournemouth). Ce n'est pas la première fois que son

nom est cité dans la capitale espagnole. Mais ce mardi, The Sun explique que le Real Madrid est plus que jamais sur le coup pour le footballeur né le 14 avril 2005 à Amsterdam. D'autant qu'il vient d'être appelé pour la première fois avec la Roja afin de remplacer Iñigo Martínez. Hispano-néerlandais, il a joué avec les sélections jeunes hollandaises des catégories U16 à 19.

Puis, il a rejoint l'équipe nationale espagnole chez les Espoirs (7 sélections, 1 but). Hier, il a franchi une nouvelle étape en intégrant la Roja. Tout cela est observé de près par le Real Madrid, qui compte accélérer le mouvement pour recruter le joueur de 19 ans selon The Sun. Le média anglais précise que

l'écurie espagnole est venue le superviser à plusieurs reprises en Premier League et qu'elle compte également le faire lorsqu'il sera en sélection. «C'est un honneur d'avoir en si grand club intéressé. C'est spécial et ça signifie que vous réussissez bien» a même réagi l'intéressé ce soir à Releve. Recruté pour 15,2 M€ l'été dernier à la Juventus, le défenseur central est aussi dans le viseur de Manchester United. Le PSG a été cité comme un point de chute potentiel ces derniers mois. Mais tout ce petit monde devra passer à la caisse. En effet, le joueur sous contrat jusqu'en 2030 (27 matches, 2 buts) dispose d'une clause de départ fixée à 60 M€. Madrid connaît le prix à payer.

MANCHESTER UNITED

Christian Eriksen prêt à quitter le club en fin de saison

Le Danois Christian Eriksen, devenu mondialement connu après l'arrêt cardiaque ayant provoqué son effondrement en plein match à l'Euro-2020, a dit mardi qu'il quitterait vraisemblablement Manchester United en fin de saison. "Mon contrat expire cet été, et je suis prêt à chercher quelque chose de nouveau. Cela me va très bien", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse avant le quart de finale aller de Ligue des nations Danemark-Portugal, jeudi.

Il a expliqué ne pas avoir été approché à propos d'une éventuelle prolongation de son contrat qui prend fin à l'été. "C'est pourquoi je suppose que la collaboration s'arrête. C'est ainsi que je l'interprète", a-t-il dit. Après son malaise le 12 juin 2021 durant le match

MEXIQUE

Sergio Ramos risque 15 matches de suspension !

Libre après la fin de son contrat à Séville, Sergio Ramos a dû patienter plusieurs mois avant de trouver un nouveau point de chute. Et c'est au Mexique que l'ancien du Real Madrid et du PSG a posé ses valises. En effet, il évolue au Rayados de Monterrey, club avec lequel il a déjà participé à 5 rencontres toutes compétitions confondues (3 buts). Sa dernière sortie date de dimanche soir face aux Pumas UNAM. Mais elle n'a pas été glorieuse. Le défenseur a été expulsé après un coup de pied sur son adversaire Guillermo Martínez dans les arrêts de jeu. L'Espagnol, qui avait déjà été à la limite d'être envoyé aux vestiaires après avoir donné un coup de coude à un joueur adverse en première période, pourrait prendre très cher. En effet, TV Azteca explique qu'il risque jusqu'à 15 matches de suspension pour son geste selon le règlement de la Liga MX.

ARABIE SAOUDITE

Un dirigeant de la Saudi Pro League confirme pour Vinicius Jr

L'intérêt du championnat saoudien pour Vinicius Jr n'est un secret pour personne. Les autorités du football saoudien n'ont aucun problème à en parler publiquement et c'est encore le cas cette semaine. Mohammed Basrawi, directeur général du département de communication et marketing du championnat saoudien, s'est confié sur ce dossier dans les colonnes de Marca. « Est-ce qu'on aimerait l'avoir ici ? Bien sûr, mais cela dépend des clubs. Les quantités dont on parle sont exagérées, mais notre argent est utilisé pour augmenter la valeur de la ligue », a-t-il ainsi répondu lorsqu'il a été interrogé sur le Brésilien. Autant dire qu'on risque d'avoir un long feuilleton Vinicius cet été...

URUGUAY

Bielsa convoque... 36 joueurs

Marcelo Bielsa ne fait rien comme les autres. Réputé pour sa fantaisie et son originalité, le sélectionneur de l'Uruguay s'est encore dépassé en convoquant... 36 joueurs pour les matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 contre l'Argentine (22 mars) et la Bolivie (25 mars). Parmi eux, des cadres comme Ronald Araújo, Rodrigo Bentancur, Federico Valverde ou encore Darwin Núñez, mais aussi des joueurs inexpérimentés comme Eric Cuello et ses 406 minutes de jeu en carrière.

L'AFRIQUE DU SUD SUR LES PRIORITÉS DE SA PRÉSIDENTIE DU G20

« Promouvoir l'investissement dans les infrastructures et le secteur productif de l'Afrique »

L'Afrique du Sud souhaite utiliser sa présidence du Groupe des 20 (G20) pour promouvoir l'investissement dans les infrastructures et le secteur productif de l'Afrique, dans le but de soutenir l'intégration du continent dans le commerce mondial, a déclaré mardi un haut responsable.

Andrew Whitfield, vice-ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, a fait ces remarques lors de la première réunion du groupe de travail du G20 sur le commerce et l'investissement qui s'est tenue virtuellement mardi. Selon Whitfield, les priorités du groupe de travail du G20 devraient se concentrer sur quatre domaines clés, à savoir le commerce et la croissance inclusive, un programme commercial



réactif pour répondre aux problèmes mondiaux, l'industrialisation verte et la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

« L'Afrique est en passe de devenir la prochaine frontière de la croissance mondiale.

Avec ses ressources naturelles abondantes et sa population la plus jeune, l'Afrique offre un immense potentiel », a-t-il souligné. La réunion, qui s'est déroulée de mardi à jeudi, a réuni des représentants des États membres du G20 et des

pays invités, ainsi que d'organisations internationales, telles que l'OMC et l'Organisation des Nations Unies pour le commerce et le développement. « Grâce à notre présidence du G20, l'Afrique du Sud s'engage à faire progresser la coopération mondiale et à établir des partenariats solides qui stimuleront la croissance et le développement pour tous », a déclaré le vice-ministre. « Ensemble, nous pouvons surmonter les défis de notre époque et garantir un avenir plus inclusif et durable. Les nations du monde entier attendent du G20 qu'il fasse preuve de leadership sur les questions les plus urgentes auxquelles notre monde est confronté, et nous n'osons pas faillir », a-t-il déclaré.

Après avoir assumé la présidence du G20 le 1er décembre 2024, l'Afrique du Sud accueillera le sommet des dirigeants en novembre de cette année.

R.I

L'ANGOLA SUR LES POURPARLERS DE PAIX ENTRE LA RDC ET LE M23

« Il ont été annulés en raison de force majeure »

Les pourparlers de paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le groupe rebelle du Mouvement du 23 mars (M23), initialement prévus mardi, ont été annulés à cause de "raisons et circonstances de force majeure", a annoncé le ministère angolais des

Affaires étrangères. Dans la déclaration, reprise par les médias locaux, l'Angola s'est également engagé à faire pression pour que les pourparlers se déroulent, réaffirmant que « le dialogue est la seule voie vers une paix durable dans l'est de la RDC ». La présidence angolaise a affirmé lundi que les pourparlers se dérouleraient « comme prévu », malgré le retrait du M23. Le groupe rebelle a accusé « certaines institutions internationales » d'entraver délibérément les efforts de paix et de compromettre les négociations. "Les sanctions successives imposées à nos membres, y compris celles annoncées à la veille des discussions de Luanda, rendent le dialogue direct impossible", a déclaré le M23, en référence aux sanctions de l'Union européenne (UE) émises lundi contre les dirigeants du M23, dont le chef politique Bertrand Bisimwa, et les commandants militaires rwandais. Corneille Nangaa, chef de l'Alliance du fleuve

Congo (AFC), un groupe politico-militaire allié au M23, a déclaré que la décision de l'UE reflétait un « deux poids, deux mesures », obligeant l'AFC à reconsidérer sa participation aux pourparlers jusqu'à nouvel ordre.

Le M23 a exhorté le président de la RDC, Félix Tshisekedi, à s'engager publiquement dans des négociations directes, tandis que le gouvernement congolais a rejeté à plusieurs reprises les pourparlers avec le M23, qui s'est emparé de vastes zones des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Dans son rapport de situation publié lundi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a averti qu'un million de personnes, dont environ 400 000 enfants, ont été nouvellement déplacées depuis fin janvier 2025, et que ces chiffres risquent d'augmenter encore à mesure que les hostilités se poursuivent au Sud-Kivu et au Nord-Kivu.

IL A ÉTÉ CHERCHEUR PRINCIPAL À L'INSTITUT CENTRAMÉRICAIN INCAE

Antonio Aranibar nommé Coordonnateur résident de l'ONU en Guinée équatoriale

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a nommé le bolivien Antonio Aranibar, au poste de Coordonnateur résident de l'ONU en Guinée équatoriale, avec l'approbation du gouvernement hôte, à compter du 16 mars. M. Aranibar a travaillé plus de vingt ans dans les domaines du développement durable, de la gouvernance et de la consolidation de la paix. Avant sa nomination en Guinée équatoriale, il a été Conseiller spécial de l'ONU dans plus de 20 pays entre 2008 et 2013. De 2013 à 2016, il a été chercheur principal à l'Institut centraméricain de l'administration des entreprises (INCAE) et a été Directeur du réseau mondial de l'Indice du progrès social, un indicateur clef permettant de suivre les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD). Il a été également le Chef de bureau de la Mission de vérification des Nations Unies à Medellín, en Colombie (2016-2018), et Conseiller spécial de l'ONU auprès du Bureau du Coordonnateur résident du Venezuela de 2019 à 2024. M. Aranibar a été aussi Directeur pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Projet d'analyse politique et de scénarios prospectifs (PAPEP), une initiative du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

R.I

NIGERIA

Incendie sur l'un des principaux oléoducs du pays

Un incendie a touché l'un des plus importants oléoducs du Nigeria, le plus grand producteur de pétrole du continent, a annoncé la police de l'Etat de Rivers (sud), sans donner de détails sur les dégâts. "Un incendie s'est déclaré sur le Trans Niger Delta Pipeline exploité par Shell Petroleum Development Company (SPDC)" situé "à la frontière des communautés de Kpor et de Bodo", dans le Delta du Niger, a déclaré la police dans un communiqué. "Au cours d'une patrouille de nuit de routine, des agents de sécurité ont vu l'incident et

immédiatement alerté la direction de SPDC", qui "a mis en place les protocoles de sécurité nécessaires, notamment la fermeture du pipeline concerné", ajoute-t-elle. "La situation est désormais sous contrôle et il n'y a plus de menace pour les habitants ou l'environnement", a assuré la police, qui n'a toutefois pas donné de détails sur les dégâts matériels ou environnementaux liés à l'incendie. La police de Rivers a également précisé avoir arrêté deux personnes pour "acte de sabotage potentiel". Les fuites de pétrole sont fréquentes dans la région en raison du

manque d'entretien des oléoducs, mais également d'actes de vandalisme. Les groupes armés, mais aussi des habitants, siphonnent régulièrement le brut des pipelines appartenant aux grandes compagnies pétrolières qu'ils raffinent ensuite sur des sites illégaux et revendent au marché noir. Ces cinq dernières années, l'agence nationale nigérienne de détection et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures (NOS-DRA) a répertorié près de 3.870 déversements de pétrole au Nigeria, principalement dans la zone du delta du Niger.

R.I

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Un poste d'alerte de l'armée d'occupation marocaine ciblé dans le secteur de Haouza

Les unités de l'Armée populaire de Libération sahraouie (APLS) ont ciblé un poste d'alerte de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Haouza, infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué mardi un communiqué militaire de la direction centrale du Commissariat politique de l'APLS. Des détachements avancés des unités de l'armée sahraouie ont mené, lundi, un bombardement intensif ciblant un poste d'alerte de l'armée marocaine dans la région de Fedret El Ach dans le secteur de Haouza, précise l'Agence de presse sahraouie (SPS) citant le communiqué. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée coloniale marocaine au Sahara Occidental, qui subit, de lourdes pertes, humaines et matérielles, depuis la reprise de la lutte armée du peuple sahraoui, suite à la violation, par le Maroc, de l'accord de cessez-le feu de 1991, conclu sous les auspices de l'Onu, entre Rabat et le Front Polisario pour la tenue du référendum d'autodétermination à la dernière question de décolonisation en Afrique, inscrite sur l'agenda de l'Onu et de l'Union Africaine (UA).

R.I

BURKINA FASO

Des "centaines" de terroristes mis hors d'état de nuire dans différentes régions

Plusieurs "centaines" de terroristes ont été mis hors d'état de nuire, durant la première quinzaine du mois de mars, lors d'interventions menées dans plusieurs parties du territoire du Burkina Faso, dans le cadre des efforts menés par ce pays de l'Afrique de l'Ouest pour lutter contre le terrorisme, rapporte la presse burkinabè. Ainsi, "des unités terrestres des Forces de Défenses et de Sécurité (FDS), en coordination avec des moyens aériens, ont mené une lutte sans merci contre les groupes armés terroristes", explique la même source citant l'armée. L'agence d'information du Burkina Faso (AIB) qui a relayé également l'information, a fait savoir que plusieurs "centaines" de criminels ont été neutralisés sur différents fronts, alors qu'une importante quantité de matériel de guerre a été saisie ou détruite. Les opérations antiterroristes se sont déroulées essentiellement dans les régions de la Boucle du Mouhoun (ouest) et du Centre-Nord du pays, a précisé de son côté, la Radiodiffusion Télévision du Burkina, qui a également diffusé des images. Lors d'une offensive dans la zone de Pensa, dans la région du centre-Nord, l'armée a surpris et "neutralisé" lundi des guetteurs ennemis, tout en réussissant à récupérer du matériel, selon la RTB. Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à de nombreuses attaques de groupes armés, sur la majeure partie de son territoire, faisant plus de 26.000 morts.

R.I

LA RUSSIE SUR LE CESSEZ LE FEU EN UKRAINE

Il est conditionné par «L'arrêt de l'aide occidentale à Kiev»

La Russie qui a répondu positivement à la proposition américaine de renoncer aux frappes sur les infrastructures énergétiques en Ukraine, pour une période de 30 jours et selon la presse russe l'armée a déjà reçu l'ordre correspondant et a fait savoir qu'une condition est impérative pour toute trêve.

Pour Moscou, «l'arrêt de l'aide occidentale à Kiev» est une condition pour une trêve, comme a été révélé, au terme de la conversation entre le président américain Donald Trump et son homologue russe. Le sujet de la conversation téléphonique entre Donald Trump et Vladimir Poutine a préoccupé pendant plusieurs jours les milieux politiques et médiatiques, notamment des pays de l'Union européenne qui se sont vu écartés par la Maison Blanche des pourparlers entre Washington et Moscou sur l'Ukraine. C'est pendant plus de deux heures, mardi, que les présidents russe et américain se sont entretenus au téléphone et les médias, dont russes et américains ont qualifié cet échange de «plus long entretien téléphonique de l'histoire entre un président russe et un président américain». Les présidents ont abordé un large éventail de questions, y compris «une trêve de 30 jours, un échange de prisonniers, la sécurité maritime en mer Noire et la perspective d'une coopération économique et énergétique mutuellement avantageuse». Des communiqués de presse, russe et américain, ont été publiés peu après la fin de la conversation, et parmi les points clés indiqués, «30 jours sans frappes sur les infrastructures énergétiques». A l'issue des pourparlers avec Kiev du 11 mars à Djeddah, en Arabie saoudite, la partie américaine avait proposé une trêve de 30 jours à la Russie, et mardi, Moscou a souligné «un certain nombre de points essentiels» quant à l'organisation du contrôle effectif d'une éventuelle trêve sur toute l'étendue de la ligne de contact, et «la nécessité de mettre fin à la mobilisation forcée en Ukraine ainsi qu'aux livraisons d'armement à l'armée ukrainienne», selon le communiqué du Kremlin. La Russie a également noté que «l'inaptitude aux négociations du régime de Kiev, qui a saboté et violé à plusieurs reprises les engagements pris, faisaient courir de sérieux risques». Moscou n'a pas manqué, selon la même source, d'indiquer à Washington que «des crimes barbares de nature ter-



roriste ont été commis par les Ukrainiens contre la population civile de la région de Koursk ». Lors de l'entretien téléphonique, le Kremlin a fait savoir que «Donald Trump a proposé que les parties au conflit renoncent mutuellement aux frappes sur les infrastructures énergétiques pendant 30 jours» et que le président russe «Vladimir Poutine a répondu positivement à cette initiative et a immédiatement donné à l'armée russe l'ordre correspondant», précise le Kremlin.

LES EFFORTS VISANT À RÉGLER LE CONFLIT EN UKRAINE SE POURSUIVront «EN FORMAT BILATÉRAL», ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

À la lumière du récent appel de Donald Trump à épargner les militaires ukrainiens encerclés dans la région de Koursk, Vladimir Poutine a confirmé que «la partie russe était prête à se laisser guider par des considérations de nature humanitaire» et «à garantir aux militaires des forces armées ukrainiennes, au cas où ils se rendraient, la vie et un traitement digne conformément à la législation russe et au droit international». Hier, Moscou a procédé, à l'échange

de prisonniers de guerre sous la formule 175 contre 175, en traduction à l'annonce faite, la veille, mardi par Vladimir Poutine, indiquant «un échange de 175 prisonniers de guerre ukrainiens contre 175 prisonniers de guerre russes aura lieu le 19 mars». La navigation en mer Noire abordée, mardi entre les deux présidents sera discutée en détail, pour finaliser un accord, selon la même source, indiquant que «les deux dirigeants ont convenu d'entamer des négociations pour discuter des détails spécifiques de cet accord». Moscou et Washington vont poursuivre le dialogue sur l'Ukraine. Selon le Kremlin, les deux dirigeants ont réitéré leur intention de poursuivre les efforts visant à régler le conflit en Ukraine «en format bilatéral», notamment, poursuit le communiqué du Kremlin «compte tenu des propositions du président des États-Unis susmentionnées». Des questions et des points qui vont être sur la table des réunions des groupes d'experts russes et américains mis sur pied à ces fins. La Maison Blanche a souligné la nécessité du dialogue, indiquant que «ce conflit n'aurait jamais dû commencer et aurait dû se terminer il y a longtemps avec des efforts de

paix sincères et de bonne volonté». Les dirigeants ont convenu que la voie vers la paix commencerait par un cessez-le-feu concernant l'énergie et les infrastructures, ainsi qu'avec des négociations techniques sur la mise en œuvre d'un cessez-le-feu maritime dans la mer Noire, d'un cessez-le-feu complet et d'une paix permanente. Des négociations «commenceront immédiatement au Moyen-Orient», lit-on dans le communiqué américain et une réunion est déjà prévue dans ce cadre, ces jours-ci, entre les délégations russe et américaine. Vladimir Poutine et Donald Trump ont également évoqué d'autres questions de l'agenda international, notamment la situation au Proche-Orient et en mer Rouge. «Des efforts conjoints seront déployés afin de stabiliser la situation dans les zones de crise et d'améliorer la coopération en matière de non-prolifération nucléaire et de sécurité mondiale». Ce qui «contribuera, à son tour, à l'amélioration du climat dans les relations russo-américaines» et le vote solidaire à l'ONU, poursuit le Kremlin «sur une résolution concernant le conflit ukrainien en est un exemple positif» selon Moscou. **R. I.**

STEVE WITKOFF SUR LES DÉTAILS DE L'ACCORD CONCLU ENTRE POUTINE ET TRUMP

«Des pourparlers se tiendront à Djeddah le 23 mars»

L'envoyé spécial du président américain, Steve Witkoff, a annoncé des discussions le 23 mars à Djeddah sur les détails des accords conclus lors des contacts entre les présidents russe et américain Vladimir Poutine et Donald Trump. Le 23 mars, Djeddah accueillera des discussions sur les détails des accords conclus entre les présidents russe et américain Vladimir Poutine et Donald Trump à l'issue de leur conversation téléphonique du 18 mars. C'est ce qu'a déclaré l'envoyé spécial du dirigeant américain Steve Witkoff sur Fox News. «Bien sûr, nous devons encore régler certains détails, mais cela commencera dimanche à Djeddah. Après cela, nous nous dirigerons vers un cessez-le-feu complet. Aujourd'hui, nous avons eu une très bonne conversation sur les éléments nécessaires pour y parvenir. En géné-

ral, les résultats sont très positifs», a-t-il déclaré. Witkoff a également salué le rôle joué par le président russe Vladimir Poutine au cours des discussions. «Je voudrais saluer Vladimir Poutine pour tout ce qu'il a fait aujourd'hui lors de cet appel pour rapprocher son pays d'un accord de paix définitif. Je ne saurais trop insister sur le fait qu'il a été très convaincant lors de cet appel. C'est un leader naturel et il en a fait la preuve aujourd'hui», a déclaré l'envoyé spécial. En conclusion, Witkoff s'est dit d'accord avec le présentateur, selon lequel les relations entre les États-Unis et la Russie évoluaient positivement. D'après l'envoyé spécial, les choses évoluent vers «une paix et une prospérité à long terme». «Je ne pourrais être plus heureux d'avoir participé à cet événement d'une manière ou d'une autre», a conclu Witkoff. **R. I.**

AVANT LE JOUR J DU CESSEZ-LE-FEU EN UKRAINE

Londres et Bruxelles échangent sur «l'accélération» de livraisons d'armes et Moscou avertit

L'accélération des livraisons d'armes à Kiev avant le cessez-le-feu arguant que leur démarche vise à «mettre l'Ukraine dans la position la meilleure possible» a déclaré mardi, le chef de la diplomatie britannique, David Lammy, à Bloomberg, après l'entretien téléphonique entre le président américain Donald Trump et son homologue russe, Vladimir Poutine. Réagissant à la déclaration de David Lammy, l'ambassadeur russe au Royaume-Uni a averti que la démarche de Londres et de Bruxelles «pourrait conduire à la destruction complète de l'Ukraine», prévient le diplomate russe. «La Grande-Bretagne et l'Union européenne sont en pourparlers pour accélérer les livraisons d'armes à l'Ukraine avant un éventuel cessez-le-feu total, a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères David Lammy à Bloomberg après l'appel téléphonique entre les présidents russe et américain Vladimir Poutine et Donald Trump. Il a indiqué en avoir discuté avec la responsable de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, lors d'une réunion à Londres le 18 mars, ainsi que lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 qui s'est tenue au Canada la semaine dernière. David Lammy a ajouté que son pays, tout comme l'UE, avait l'intention de «mettre l'Ukraine dans la position la meilleure possible, que ce soit d'un point de vue économique ou militaire». «Nous voulons la paix, mais une paix obtenue par la force, ce qui veut dire mettre l'Ukraine dans la position la plus favorable, en éliminant toute perspective de retour de la guerre», a précisé le ministre britannique des Affaires étrangères. De son côté, l'ambassadeur russe à Londres, Andreï Kéline, a estimé que la politique du Royaume-Uni à l'égard du conflit ukrainien pourrait conduire Kiev à la catastrophe. Si le Royaume-Uni souhaite la destruction complète de l'Ukraine, c'est «possible», a fait remarquer l'ambassadeur. Il a souligné qu'alors que Washington avait décidé de changer sa stratégie de résolution du conflit, Londres continuait à rechercher la confrontation avec Moscou, refusant de dialoguer avec les représentants des dirigeants russes. Le 18 mars, les présidents russe et américain Vladimir Poutine et Donald Trump ont discuté de la situation en Ukraine lors d'un entretien téléphonique, notamment des conditions qui permettraient d'éviter une escalade et d'un certain nombre de thèmes relatifs à l'actualité internationale. Selon le Kremlin, le dirigeant russe a accepté une proposition de son homologue américain, impliquant que les parties au conflit en Ukraine renoncent mutuellement aux frappes sur les infrastructures énergétiques pendant 30 jours.

R. I.

LA FAO ALERTE SUR LA PROPAGATION "SANS PRÉCÉDENT" DE LA GRIPPE AVIAIRE

«Le défi est aussi la protection des systèmes de production alimentaire»

La propagation rapide du virus hautement infectieux de la grippe aviaire H5N1 atteint une ampleur "sans précédent", décimant des centaines de millions d'oiseaux dans le monde et se propageant de plus en plus aux mammifères, a averti l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Lors d'une réunion d'information avec les Etats membres de l'agence à Rome, le Directeur général adjoint de la FAO, Godfrey Magwenzi, a indiqué que la crise menaçait d'avoir de "graves répercussions sur la sécurité alimentaire et l'approvisionnement alimentaire des pays, notamment la perte de nutriments précieux, d'emplois et de revenus ruraux, des chocs sur les économies locales et, bien sûr, une augmentation des coûts pour les consommateurs". Alors que des millions de personnes dépendent des volailles (poulets, dindes, et poules pondeuses) pour leur viande et leurs œufs, le défi n'est pas seulement de contenir le virus, mais aussi de protéger les systèmes



de production alimentaire. La Directrice générale adjointe de la FAO, Beth Bechdol, a de son côté souligné la nécessité d'une réponse mondiale coordonnée, qualifiant le virus H5N1 de menace "transfrontière" qu'aucun pays ne peut affronter seul. Au cours des quatre dernières années, le virus H5N1 s'est propagé à de nouvelles régions, provoquant des pertes massives, perturbant les approvisionne-

ments alimentaires et faisant grimper les prix des volailles. Au moins 300 nouvelles espèces d'oiseaux sauvages ont été touchées depuis 2021, ce qui représente une grave menace pour la biodiversité. La FAO a réaffirmé à cet effet, son engagement en faveur de la surveillance mondiale, du partage des données et de l'élaboration de conseils techniques pour aider les pays à contenir le virus. R. I.

APRÈS UNE FUITE D'HYDROCARBURES

L'Equateur réduit ses exportations de pétrole

La compagnie pétrolière publique équatorienne Petroecuador a déclaré mardi en situation d'urgence son principal oléoduc et a réduit ses exportations de brut en raison d'une fuite qui a gravement pollué plusieurs rivières et privé d'eau potable des dizaines de milliers d'habitants du nord-ouest du pays. Petroecuador a annoncé qu'elle suspendait ses exportations de brut de la variété Oriente (l'une des deux que produit le pays avec la variété de moindre qualité Napo) pour cas de force majeure, une cause qui devrait lui éviter de se voir infliger des pénalités par ses clients pour violation de contrat. La déclaration d'urgence "ne dépassera pas 60 jours et vise (...) à allouer toutes

les ressources nécessaires pour minimiser l'impact de ce cas de force majeure sur l'exploration, l'exploitation, le transport et la commercialisation des hydrocarbures", a déclaré la compagnie dans un communiqué. Provoquée le 13 mars par un glissement de terrain, la fuite a libéré dans la nature des dizaines de milliers de barils de pétrole brut qui ont pollué au moins cinq cours d'eau, dont le fleuve Esmeraldas, et la côte de l'océan Pacifique. "Nous parlons de 500.000 personnes affectées", a déclaré à la télévision Teleamazonas Vicko Villacis, le maire d'Esmeraldas, capitale de la province du même nom. Il a estimé la quantité de pétrole déversée à environ 200.000 barils. Petroecuador, de son côté, n'a pas fourni d'es-

timations. En raison de la pollution, "il n'y a pas de formes de vie dans l'eau" des rivières Caple et Viche où "circule un mélange de pétrole et d'eau", a indiqué le biologiste marin Eduardo Rebolledo, de l'Université d'Esmeraldas, à la chaîne de télévision Ecuavisa.

Or dans cette zone où "le service d'eau potable est limité, les gens dépendent beaucoup des rivières", souligne-t-il. Des milliers d'habitants vivent notamment de la pêche. Les autorités ont déclaré dimanche l'état d'urgence environnementale dans toute la province et notamment dans une zone protégée abritant plus de 250 espèces animales, en particulier des loutres, des singes hurleurs, des tatous, des frégates et des

pélicans. L'entreprise publique Petroecuador, responsable de l'oléoduc, a recours à des camions-citernes pour récupérer le pétrole déversé dans la localité de Quinindé.

Trois navires transportant de l'eau potable sont attendus au port d'Esmeraldas, selon la société. Vendredi, Petroecuador avait annoncé l'activation d'un plan pour contrôler la fuite sur l'oléoduc endommagé, qui fait partie du réseau transéquatorien (SOTE) acheminant l'or noir dans le pays depuis l'Amazonie.

L'Equateur produit quelque 475.000 barils de pétrole par jour, l'un de ses principaux produits d'exportation qui lui ont rapporté 8,6 milliards de dollars en 2024. R. I.

TEMPÊTE LAURENCE AU SUD DE L'ESPAGNE

Son passage a causé la mort d'une personne

Une femme a été retrouvée morte une autre personne est portée disparue dans la province de Séville (sud) après le passage de la tempête Laurence, qui provoque de fortes pluies notamment dans le sud de l'Espagne, ont indiqué les autorités. Le véhicule du couple "a chaviré et a été emporté par le courant" à Constantina, un village, à environ 85km au nord-est de Séville, a expliqué une porte-parole du Consorcio de la province, qui regroupe plusieurs institutions de la région. "Il est confirmé que l'identité du corps retrouvé sans vie suite à la disparition de deux personnes dans le ruisseau Guadalbacar correspond à celle de la femme", a indiqué la Garde civile,

l'équivalent de la Gendarmerie, dans un communiqué. Les recherches se poursuivaient pour retrouver la deuxième personne disparue, a précisé la Garde civile. Dans les villes de Séville et Cordoba (sud), les autorités surveillaient la montée du fleuve Guadalquivir, qui menace de déborder. La mairie de Séville a annoncé avoir ordonné "l'évacuation préventive des zones potentiellement inondables sur la rive gauche" du fleuve. Plusieurs provinces du sud, du sud-est, de l'est et du centre de l'Espagne avaient été placées en alerte orange mardi en raison des pluies, des vents et d'une forte houle, au deuxième jour du passage de la dépression Laurence sur l'Espagne. A partir de jeudi, une

nouvelle tempête arrive "avec des pluies généralisées et des vents intenses", a mis en garde l'Agence nationale de météorologie (Aemet) dans un communiqué. Dans la région de Murcie (sud-est), "neuf personnes, prises au piège dans leurs véhicules" ont été retrouvées saines et sauvées par les secours dans la localité d'Aguilas, ont par ailleurs signalé les services d'urgence locaux. Pour le deuxième jour consécutif, les pluies ont perturbé la circulation routière et des trains et ont augmenté le débit des cours d'eau, déjà très fournis après presque trois semaines de pluies pratiquement ininterrompues dans toute l'Espagne. R. I.

AFGHANISTAN

80% des installations soutenues par l'OMS risquent de fermer d'ici juin

L'Organisation mondiale de la Santé en Afghanistan s'est dite préoccupée par le fait que le manque de financement pourrait entraîner la fermeture de 80% des services de santé essentiels soutenus par l'OMS, d'ici le mois de juin prochain. Des millions de personnes, y compris les populations vulnérables telles que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes déplacées et les rapatriés, se retrouveront sans accès aux soins médicaux essentiels, a indiqué l'organisation sanitaire mondiale. Au 4 mars 2025, quelque 167 établissements de santé avaient fermé en raison de pénuries de financement, privant 1,6 million de personnes dans 25 provinces de soins médicaux vitaux. Sans intervention urgente, plus de 220 établissements supplémentaires pourraient fermer d'ici juin, privant ainsi 1,8 million d'Afghans supplémentaires d'accès aux soins de santé primaires. Dans les régions les plus touchées, nord, ouest et nord-est de l'Afghanistan, plus d'un tiers des centres de santé ont fermé, ce qui laisse craindre une crise humanitaire imminente, selon l'OMS. "Ces fermetures ne sont pas que des chiffres sur un rapport, elles représentent des mères incapables d'accoucher en toute sécurité, des enfants privés de vaccins vitaux, des communautés entières privées de protection contre des épidémies mortelles", a déclaré le représentant de l'OMS et chef de mission en Afghanistan, Edwin Ceniza Salvador, soulignant que "les conséquences se mesureront en vies perdues". L'Afghanistan est déjà confronté à de multiples urgences sanitaires, notamment des épidémies de rougeole, de paludisme, de dengue ou de polio. Sans structures de santé fonctionnelles, les efforts de lutte contre ces maladies sont gravement entravés, selon l'OMS. R. I.

VIOLENCE DES GANGS EN HAÏTI

En un mois plus de 60.000 déplacés à la capitale Port-au-Prince

Plus de 60.000 personnes ont été déplacées en un mois dans la capitale haïtienne Port-au-Prince, à cause d'une nouvelle flambée de la violence des gangs qui ravage le pays, a annoncé l'agence de l'ONU pour les migrations (OIM). "Cette augmentation inquiétante des déplacements met en lumière le cycle de violence implacable dévastant la capitale d'Haïti, nous n'avons jamais observé un nombre si élevé de personnes déplacées en si peu de temps", a indiqué dans un communiqué le chef de l'OIM dans le pays, Grégoire Goodstein. Citée par des médias, l'OIM a précisé que deux vagues distinctes ont provoqué le déplacement de plus de 42.000 personnes entre le 14 février et le 5 mars, puis de plus de 23.000 personnes entre le 11 et le 17 mars, avec environ 3.000 d'entre elles déplacées lors des deux vagues. Il s'agit d'un "record" depuis que l'organisation a mis en place un système de surveillance précis des déplacements dans la capitale en 2023. Plus d'un million de personnes sont déjà déplacées dans le pays, un nombre qui a triplé en un an. "La situation s'aggrave de jour en jour et sans aide supplémentaire, nous risquons de voir une catastrophe humanitaire encore plus grande", a ajouté M. Goodstein.

Jeudi 20 RAMADHAN 1446	IFTAR : Alger : 19:00 IMSAK : Alger : 05:25	Constantine : 18h45 Constantine : 05h11	Oran : 19h14 Oran : 05h41
---	--	--	--

Recette du jour



Barania

Ingrédients :

- Viande de veau
- 1 oignon râpé
- 3 ou 4 aubergines
- pois chiche trompés la veille
- pomme de terre
- smen et huile
- cannelle en bâton
- curcuma
- smen et huile
- sel et poivre noir

Instructions :
Première Étape
Epluchez les aubergines et les couper en lamelles (gardez les têtes de coté)
Saupoudrez-les de sel afin qu'elles se dégorgent.

Mettez-les sur un absorbant pour enlever l'excédent d'eau.
Faites dorez au four.
Dans une cocotte, mettez du smen, ajoutez l'oignon haché et faites revenir.
Ajoutez la viande, faites revenir encore.
Ajoutez la cannelle, sel, poivre noir, le curcuma et les pois chiches, les têtes d'aubergines et couvrir d'eau.
Laissez cuire jusqu'à cuisson de la viande environ 25mn. ajoutez les pommes de terre et les pois chiche et laissez cuire encore 10mn.
Retirez la viande, émiettez la et enlever la graisse et le gras.
Dans des coupes qui ont la forme de dôme, déposer les lamelles d'aubergine ensuite la viande effilochée et arrosez avec un peu de sauce.
Dressez les dômes d'aubergines sur assiette de service. arrosez de sauce, pommes de terre et pois chiches.
Saupoudrer de persil et décorez avec le citron si désiré.

COCKTAIL JUS DE FRUITS

INGRÉDIENTS :

- Un kiwi
- 4 fraises
- 2 pommes
- Un citron

INSTRUCTIONS :
Bien laver les fruits
Epluchez les pommes, le kiwi et le citron
Passez les fruits à l'extracteur de jus
Servir frais



Gâteau du Jour

Gâteau russe

INGRÉDIENTS

Biscuit Russe :

- 5 blancs d'oeuf
- 300 g d'amandes entières
- 150 g de farine
- 250 g de sucre glace
- 250 g de beurre fondu
- 1 c-a-c de levure chimique

Crème au beurre :

- 2 oeufs
- 200 g de sucre glace
- 250 g de beurre à température ambiante
- 1 c-a-c de praline
- Amandes effilées
- Sucre glace

INSTRUCTIONS

la crème au beurre au pralin :
Dans un saladier battre les oeufs ainsi que le sucre glace au bain-marie durant 15 minutes.
Laisser refroidir avant d'incorporer le beurre pommade au batteur.
Réserver.
Dans un saladier monter les blancs en neige.
Préparer le biscuit :
Dans un seconde saladier mélanger ensemble les amandes mixées grossièrement, la farine, le beurre,



Conseil du jour

Soyez généreux avec les autres



la levure chimique et le sucre glace.
Incorporer délicatement les blancs en neige en commençant par une cuillère à soupe afin d'assouplir un la pâte en fouettant énergiquement et ajouter délicatement le reste des blancs en neige.
Préchauffer le four à 180°C, chemiser un plat à biscuit roule de papier sulfurisé. Beurrer et fariner légèrement.
Verser la pâte en égalisant la surface. Cuire au four environ 15 min.
Retirer du four et démouler sur une grille laisser refroidir complètement avant de découper en deux part égales le gâteau russe.
Déposer la 1ere part du biscuit sur un plat, étaler la crème au beurre uniformément.
Déposer la seconde part du biscuit en appuyant délicatement afin que la crème au beurre adhère au gâteau.
Étaler une couche fine de crème au beurre sur la surface du biscuit.
Égaliser les bord a l'aide d'un couteau.
Parsemer d'amandes effilées préalablement grillées, saupoudrer de sucre glace.
Placer au frais quelques heures et au moment de servir saupoudrer une seconde fois de sucre glace.
Servir a température ambiante en découpant des rectangles.

Le saviez-vous ?

Contrôlez votre tension artérielle

Réduisez votre consommation de sel



Bon à savoir !

ALLAITEMENT

- Buvez beaucoup d'eau en dehors des heures de jeûne.
- Composez un menu ffour équilibré sans faire d'excès.
- Prenez une collation après le ffour.
- Misez sur un suhoor protéiné.
- Prenez un complément alimentaire.

Astuce du jour:

16 utilisations utiles de jus de citron autour de votre maison

- _Polir l'aluminium, chrome, acier inoxydable et cuivre.
- _Enlever les taches des comptoirs en marbre.
- _Machines à café et à thé.
- _Enlever les taches des contenants de vaisselle et de stockaae.
- _Tuer les bactéries et rafraichir les planches à découper et les ustensiles en bois.
- _Nettoyer et éliminer les odeurs du four à micro-ondes.
- _Désodoriser la corbeille.
- _Éclaircir les Blancs.
- _Polissez vos propres meubles.

مریبت الحمام فی فقس
المرجان وکلتته السكر
الأحمر والجبلان نطلب من
سیدی مربی یرجع لی سعدي



Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

BOUIRA

Atelier d'appui à l'inscription du Parc de Djurdjura sur la liste du patrimoine mondial

Un atelier d'appui à l'inscription du Parc national du Djurdjura (PND) sur la liste indicative du patrimoine culturel et naturel mondial, a été organisé mardi au siège du Parc à Bouira en présence des autorités locales et de représentants des ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que de la Culture et des Arts.



Ph: DR

S'exprimant lors de cette rencontre, le directeur du PND, Ahmed Dahmouche, a qualifié d'important et crucial cet atelier d'appui qui a regroupé les services du Parc ainsi que ceux des forêts, des autorités locales de la wilaya de Bouira ainsi que de Tizi-Ouzou, des associations environnementales, et des représentants de plusieurs ministères. "L'objectif de cette rencontre est de soutenir et surtout de conjuguer les efforts visant à proposer ce merveilleux site naturel (PND) à une inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie, afin de le protéger et de le préserver davantage aux générations futures", a déclaré M Dahmouche à l'ouverture de cet atelier. Classé par l'UNESCO comme réserve mondiale de biosphère depuis 1997, le PND s'étend sur une superficie totale de plus de 18.000 ha, dont 8000 ha se situent dans la wilaya voisine de Tizi Ouzou. Ce site est caractérisé par la diversité extraordinaire de son patrimoine floral avec près de 700 espèces végétales, ainsi que son patrimoine faunique tout aussi important avec environ 500 espèces animales. Au cours de cette rencontre, le

représentant du ministère de l'agriculture du Développement rural et de la Pêche, M. Saïd Si Ali s'est beaucoup réjoui de la démarche ainsi que des efforts consentis par les différentes parties notamment les services du PND, pour aller vers l'inscription de ce site naturel qui recèle une véritable richesse floristique et faunique. "Nous sommes ici à Bouira afin de soutenir les efforts et le travail qui se fait au niveau local et central afin d'inscrire le PND, mais aussi le Parc de Kala sur la liste indicative du patrimoine naturel mondial", a-t-il expliqué, avant de souligner l'importance que revêt le Parc national du Djurdjura, qui, a-t-il dit, "est un espace naturel très important caractérisé par des variétés d'espèces animales et végétales qui font de lui un merveilleux site que nous devons préserver". Dans une allocution faite lors de cet atelier, le représentant du ministère de la culture et des arts, spécialiste du patrimoine immatériel, Salah Amokrane, a, lui aussi, salué ce processus et les efforts visant à protéger le patrimoine culturel et naturel dont dispose l'Algérie. Par la même, l'intervenant a loué le travail de coordination qui se fait entre les autorités locales et les élus de la wilaya

de Bouira et ceux de Tizi-Ouzou pour mener à bien cette rencontre visant à valoriser plus le PND et le faire connaître à l'échelle mondiale.

Dans son intervention, M. Amokrane est revenu sur les différentes étapes pour l'inscription des sites naturels sur la liste Du patrimoine mondial. "Le site proposé sera évalué par le comité intergouvernemental du patrimoine mondial à qui reviendra la décision finale concernant son inscription. Une fois par an, le Comité se réunit pour décider quels sites seront inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Il peut aussi différer sa décision et demander aux Etats parties de plus amples informations sur leurs sites", a-t-il expliqué.

M. Amokrane a noté que pour figurer sur la liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection. "Ces critères sont expliqués dans les orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial qui est, avec le texte de la Convention, le principal outil de travail pour tout ce qui concerne le patrimoine mondial", a-t-il précisé.

VIEILLE VILLE DE NEDROMA

Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur approuvé par arrêté interministériel

L'arrêté interministériel portant approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, cité historique de la wilaya de Tlemcen, a été publié au Journal officiel n15. L'arrêté, signé par les ministres de la Culture et des Arts, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ainsi que de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en application des dispositions de la Loi n 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, approuve le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma. Le plan, mis à la disposition du public durant les 30 jours qui suivent la publication du présent arrêté, peut être consulté au niveau du siège de la commune de Nedroma et au niveau du siège de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), stipule cet arrêté. L'Agence veille

au suivi de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde et de concertation avec le président de l'Assemblée populaire communale de Nedroma et toutes les autorités et parties concernées, selon les termes de l'article 6 de cet arrêté. Le ministère de la Culture et des Arts a souligné, dans un communiqué, que l'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, vient "renforcer les efforts de l'Etat algérien dans la protection du patrimoine". Elle constitue aussi une "étape importante" dans le processus de préservation des sites historiques de la wilaya de Tlemcen. "La vieille ville de Nedroma dispose de nombreux monuments historiques alliant authenticité et modernité et demeure un "témoin vivant d'une civilisation islamique ancienne", a souligné le ministère, notant que ce plan de sauvegarde "répond au besoin urgent" de préserver un patrimoine "unique", partie intégrante de

l'identité algérienne. "Le ministère de la Culture et des Arts poursuit ses efforts pour inscrire la vieille ville de Nedroma, dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco", a relevé le ministère, qualifiant cette approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise

en valeur du secteur sauvegardé de la vieille Nedroma d'"étape juridique fondamentale" devant renforcer le statut de Nedroma comme un des secteurs sauvegardés les plus importants en Algérie" qui contribuera à "consolider sa valeur historique et culturelle".

DANS LE SUD DE L'INDE Des artisans perpétuent la tradition du jouet en bois

Des étagères jusqu'au sol s'entassent chevaux à bascule, trotteurs ou poupées en bois laqué... Dans la ville de Channapatna, dans le sud de l'Inde, la petite usine de Rupa a des allures d'atelier du père Noël. Ici, à quelques dizaines de kilomètres de la mégapole de la "tech" indienne, elle perpétue, avec quelque 2.500 autres artisans, une tradition plusieurs fois centenaires qui résiste encore et toujours à la vague du jouet en plastique. "J'ai eu envie d'apprendre à faire des jouets en regardant ceux qui les fabriquaient dans mon quartier, tout simplement", confie-t-elle. L'artisanat du jouet est né à Channapatna au XVIIIe siècle, lorsque le sultan Tipu, jadis à la tête du royaume de Mysore, a invité des artistes venus de Perse à enseigner leur technique à des locaux.

Leurs produits ont connu une récente poussée d'intérêt lorsque l'ex-Première dame des Etats-Unis Michelle Obama en a acheté quelques exemplaires dans la capitale New Delhi, à l'occasion d'une visite officielle de son président de mari. Submergés par la concurrence des jouets bon marché produits à échelle industrielle, notamment en Chine voisine, les artisans de la ville sont parvenus à garder la tête hors de l'eau, notamment en sacrifiant à la mécanisation. "Dans le passé, chaque travail exigeant des artisans dûment formés à chaque étape de la fabrication. Maintenant, grâce aux machines, quelques-uns seulement suffisent", explique B. Venkatesh, 53 ans, à la tête de deux ateliers.

Sa petite entreprise tourne plutôt bien, avec un carnet de commandes garni de 200.000 jouets. Ses ouvriers utilisent du curcuma, de l'indigo et d'autres teintures naturelles pour créer la palette des couleurs originales qui recouvriront leur production en bois d'ivoire rose, une essence rare. "Quand on sèche correctement l'ivoire rose et qu'on y applique de la laque et des teintures végétales, les jouets peuvent garder leur couleur pendant des centaines d'années", assure B. Venkatesh. Certainement plus longtemps que son industrie, selon l'artisan, qui redoute de voir son art "disparaître à long terme" faute d'aide.

Ce mois de mars, le gouvernement a promis un plan de soutien qui vise à faire de l'Inde un "hub" mondial de l'artisanat du jouet en bois. Insuffisant, tranche B. Venkatesh, qui requiert l'ouverture d'école de formation pour perpétuer la tradition auprès de jeunes artisans.

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE L'INCHAD À GUELMA

10 concurrents au concours du "Petit mouchid"

Le coup d'envoi du concours du "Petit mouchid", destiné aux adolescents de 13 à 16 ans, a été donné mardi à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafaï de Guelma, avec la participation de 10 concurrents. Le concours, intégré pour la première fois au programme du festival culturel local de l'Inchad (16-20 mars) dont c'est la 9ème édition, réunit des jeunes mouchidine des deux sexes, tous collégiens ou lycéens issus de la wilaya de Guelma. Le commissaire du festival, Amar Aziez, a déclaré à l'APS que la compétition officielle du concours du "Petit mouchid", dans sa première expérience, verra la participation des lauréats des éliminatoires qui avaient précédemment réuni, dans 8 établissements scolaires, 30 candidats, en coordination avec la direction de l'éducation. M. Aziez a également fait savoir que le commissariat du festival a prévu des prix d'encouragement pour les lauréats des 3 premières places du concours du "Petit mouchid", après délibération du même jury qui évaluera les prestations des artistes et des troupes inscrits au festival proprement dit. En intégrant un concours du "Petit mouchid" au programme du festival, les organisateurs espèrent découvrir des talents capables d'accéder dans l'univers de cet art engagé, qu'il s'agisse de chants religieux ou patriotiques, a encore indiqué M. Aziez. Le coup d'envoi du 9ème festival culturel local de l'Inchad avait été donné dans la nuit de dimanche à lundi, avec la participation de 11 groupes d'artistes venus de plusieurs wilayas de l'est du pays, et en présence de nombreux mouchidine et troupes connus, accueillis en tant qu'invités d'honneur.

Mots croisés

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT
 1 - Cession - 2 - Talent - Héritage collectif - 3 - Franchit le cap - Tantale - Course de cycles - 4 - Administré - Moitié de huit - Dans la mêlée - 5 - De la consistance du sable - 6 - Pieu - Bouille - 7 - Clameur - Fin de participe - Romains - 8 - Anonyme - Meule - Regimba - 9 - Il se laisse duper facilement - Têtes de canards - 10 - Font surface - Sbières d'Hitler - 11 - Indique le lieu - Punaises d'eau - 12 - Épreuve - Propager.

VERTICALEMENT
 1 - Phobies des espaces vides - 2 - Blessé - Ancienne mesure de longueur - Arrivé en criant - 3 - Raboteuse - Parole d'enfant - 4 - En peine - En l'air - Effacé - 5 - N'est plus brouillon - Agent de liaison - Coin chaud - 6 - Ont donc été suivies - Dans le temps - 7 - Pronom - Sonde - Éculée - 8 - Baie nipponne - Cérium - Sur une borne - Samarium - 9 - Fait le hère - Décryptées - 10 - Foule - Faire des tas de choses.

Mots fléchés

Flatteries	Boisson anglaise	Drame nippon	Rouleurs sur pistes	Décidée
Adouci	Industries	Caché	Chef éthiopien	Mesurer
Déformée			Dévidoir	
Billet			Oppressée	
		Claqué		Copulative
		Expérience		Arsenic
Charges animales			Enzyme	
Sautés			Orateur grec	
		Située		
		En tenue		Rudesse de goût
Points de fuite				Brillait sur le Nil
Bas de gamme				Heureux gagnant
	Mise au courant			Bétisiers
	Fleuve africain			
Lésé		Sisymbre		
Risque		Arrivés en criant		
		Nickel	Tête de canard	
		Fin de participe	Strontium	
Foules	Assemblées			Astate
			Façon de rouler	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Elle fait le commerce d'objets d'occasion (11 lettres)

D	E	B	T	N	A	H	C	E	T	E	R	R	A	R	V	E	T
T	E	P	E	D	R	U	O	B	E	R	U	S	U	E	D	R	E
R	A	G	R	E	S	N	E	D	D	R	O	N	R	N	A	T	L
E	U	G	O	E	O	E	V	R	A	L	C	B	E	I	E	I	E
T	C	P	U	U	S	M	O	R	N	E	E	M	T	I	V	N	G
E	N	R	M	O	T	E	T	S	E	V	A	E	D	R	I	R	E
R	T	O	A	I	N	E	D	N	O	R	F	A	E	A	A	E	P
I	N	R	P	N	E	E	S	O	R	O	M	S	H	S	N	S	U
A	A	A	E	M	P	E	G	R	E	B	R	U	T	T	N	I	O
L	S	I	I	E	P	E	L	U	O	F	O	R	E	E	O	R	R
C	U	D	T	U	U	E	L	A	R	O	S	T	L	L	G	P	T
E	E	E	R	T	O	E	N	U	E	J	S	N	A	R	R	E	E
T	S	L	O	E	H	T	E	V	A	N	E	I	G	U	A	D	T
I	I	A	S	C	H	E	E	M	R	A	T	G	T	O	J	N	E
S	O	P	N	O	T	E	T	N	E	R	E	E	R	N	U	O	A
I	T	A	N	S	O	I	N	G	R	U	O	B	V	A	E	R	R
V	R	T	E	N	G	O	R	G	E	N	G	I	L	R	N	V	U
F	E	S	E	U	S	S	I	E	G	R	E	L	C	E	O	D	E

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AMENDE - ARMEE - ARRETE - BERGE - BOURDE - BOURG - CHANT - CLAIRE - CLERGE - DEGOUT - DENSE - DIETE - ECRAN - ESSOR - EVENT - FOULE - FRANC - FRONDE - GALET - GRAND - GRAS - GROGNE - HAINE - HONTE - HOUPE - IMPUR - INTRUS - ISSUE - JARGON - JEUNE - LARVE - LIGNE - LIVRE - MEUTE - MORNE - MOROSE - NAVET - NORD - NOUGAT - ORALE - OURLET - ORVET - PÂLE - PONT - PRISE - RAID - RENTE - RONDE - SERPE - SOIN - SORTIE - TOISE - TRAITE - TROUPE - URAETE - USANT - USURE - VERBE - VESTE - VISITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Achalandée - 2. Présages - 3. Pi - Si - Ripe - 4. Esse - E.V- Av - 5. Terrifia - 6. Is - Vif - Ise - 7. Aï - Âpre - 8. Sas - Ire - Nt - 9. A.M - Éteinte - 10. Narre - Naït - 11. T.N.T - Mue - EE - 12. Étal - Usure -

VERTICALEMENT :

1. Appétissante - 2. Crises - Amant - 3. Hé - Sr - As - R.T.A - 4. Asservi - Er - 5. Lai - Il - Item - 6. Ag - Effaré - UU - 7. Nervi - Peines - 8. Dsi - Air - Na ! - 9. Pa - Sentier - 10. Élevée - Tétée.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT :

Versatiles - Repère - Me - Réside - O.P - Ice - Mûre - Cals - Tarir - El - Arias - Orées - Égée - Es - Sa - Cr - Murènes - Sures - Te - Entée - Tués.

VERTICALEMENT :

Gère - Aérer - Résilles - St - Aspics - Mue - Aède - Assuré - Âtre - Tr - Are - le - Maie - Est - Il - Ouragan - Emprise - Été - Usé - Er - Esses.

MOTS MASQUÉS GRIVÈLERIE



HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 20 MARS 2025 - PRIX : ORYXA - TROT ATTELE
DISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Brooklyn Fligny, à la recherche d'une victoire

Trois échelons de 25 mètres sépareront le premier jusqu'au dernier poteau qui sera composé par 4 trotteurs qui auront à rendre 50 mètres et 5 autres sur le deuxième poteau sur 25 mètres du premier qui sera composé de 3 trotteurs caractériseront les départs de ce prix Oryxa, une épreuve à caractère support au pari mutuel urbain du tiercé, quarté et quinté ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri, réservé aux trotteurs de 3 ans et plus, n'ayant pas totalisé la somme de 310 000 DA depuis le 1er juillet 2024, où cette condition de la course établie par la SCHPM regroupe des chevaux moyens et quelques chevaux qui se sont déjà illustrés dans des épreuves plus robustes, citons les deux trotteurs Brooklyn Fligny et Eclair de l'Elle, mais nous vous rappelons que les courses de Sulky restent l'apanage d'arrivées très souvent surprenantes car nous sommes en présence d'un groupe de trotteurs qui peuvent venir chambouler l'arrivée et qui ont déjà prouvé leurs capacités physiques dans des épreuves comme celle du jour. En l'occurrence les deux coursiers de la grande écurie Bechairia, Dolly Desbois et Fuego Poterie et la femelle de 15 ans Adrenaline du Vey qui reste sur une belle 2ème place lors de sa dernière sortie et le retour du vieux mâle de 16 ans Vic d'Yvel à sa meilleure forme physique, donc presque 6 trotteurs peuvent venir occuper les places du 3ème au 5ème, alors la seule alternative est d'avoir recours aux combinaisons larges de cette compétition de 2400 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. EMILIA STAR.** Absente depuis le meeting d'été. À revoir.
- 2. VICTOIRE DU VERGER.** Vu le lot présent cette jument de 16 ans n'aura pas la tâche facile.
- 3. VAGUE D'OR.** Au-dessous du lot.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
SA. FOUZER	1	EMILIA STAR	SA. FOUZER	2400	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	2	VICTOIR DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2400	PROPRIÉTAIRE
W. KADRI	3	VAGUE D'OR	MS. CHAOUCHE	2400	S. FOUZER
M. BECHAIRIA	4	FUEGO POTERIE	AM. BENDJEKIDEL	2425	PROPRIÉTAIRE
AD. NAILI	5	BOUMBERTO DE PO	Y. MEZIANI	2425	Y. MEZIANI
M. BENDJEKIDEL	6	ADRENALINE DU VEY	AL. BENDJEKIDEL	2425	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	7	DOLLY DESBOIS (0)	A. BENAYAD	2425	PROPRIÉTAIRE
K. REBAH	8	VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2425	S. FOUZER
T. BELHABCHIA	9	ECLAIR DE L'ELLE	R. TARZOUT	2450	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUZ	10	BROOKLYN FLIGNY	N. TARZOUT	2450	N. TARZOUT
M. OTHMANE	11	GENTLEDOR (0)	A. SAHRAOUI	2450	C. SAFSAF
T. CHABANE	12	VIPSOS DE GUEZ	ABM. BOUBAKRI	2450	MS. CHAABANE

4. FUEGO POTERIE. Ce pensionnaire de la grande écurie Bechairia est très correct dans ses allures, a les moyens de venir créer une grande surprise.

5. BOUMBERTO DE PO. Il n'est pas régulier dans ses sorties, sauf qu'il est entre les mains d'un vrai spécialiste des courses de sulky.

6. ADRENALINE DU VEY. Cette vieille protégée des Bendjekidel, guettera une erreur des favoris, reconduite encore par le driver de la maison Ali Bendjekidel après un beau accessit lors de sa dernière sortie.

7. DOLLY DESBOIS. Cette trotteuse est très rapide et si elle garde bien ses allures, elle aura son mot à dire à l'arrivée.

8. VIC D'YVEL. Ce vieux mâle de 16 ans

a retrouvé sa forme physique, il reste sur deux belles tentatives avec son partenaire l'excellent driver Amine Benhabria.

9. ECLAIR DE L'ELLE. C'est un trotteur très classique, jouera les premiers rôles dans cette épreuve.

10. BROOKLYN FLIGNY. Simplement, il est le favori de cette compétition.

11. GENTLEDOR. Sa tâche sera difficile.

12. VIPSOS DE GUEZ. Méfiance, il est bien chuchoté par son entourage, il a l'habitude de créer des exploits et des surprises.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

10. BROOKLYN FLIGNY - 9. ECLAIR DE L'ELLE - 7. DOLLY DESBOIS - 8. VIC D'YVEL - 4. FUEGO POTERIE

LES CHANCES

12. VIPSOS DE GUEZ - 6. ADRENALINE DU VEY

Incendie de 7 bus à Souk Ahras: remise de 10 nouveaux bus à l'ETUSA

Dix nouveaux bus ont été remis dimanche à l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Souk Ahras pour remplacer les sept bus détruits dans l'incendie déclaré au parc de l'entreprise la nuit de vendredi à samedi passés afin d'assurer la continuité du service public de transport, a-t-on appris dimanche auprès du chef de l'exécutif local. Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkrim Zinai a indiqué "s'être intervenu avec des instances concernées pour renforcer l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya par de nouveaux bus et remplacer ceux incendiés", soulignant que ces nouveaux bus qui relèvent de la Société nationale par actions l'Universitaire du transport ont été octroyés sur ordre du ministre des Transports, Saïd Sayoud dans le cadre de renforcement de la flotte de transport public dans la wilaya.

Il a également souligné avoir donné "des instructions aux responsables de la direction locale des transports pour exploiter tous les moyens possibles y compris les bus de réserve de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain pour garantir la continuité du service", ajoutant que cette mesure a été prise pour éviter toute perturbation dans le service de transport sur les lignes qui étaient couvertes par les bus incendiés. M. Zinai a affirmé que "l'enquête des services de sécurité se poursuit pour déterminer les circonstances de déclenchement de l'incendie et révéler les moindres détails liés à l'incendie pour prendre les mesures qui s'imposent". Selon le même responsable, "ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts continus des autorités locales pour mettre à la disposition des citoyens un environnement de transport urbain et suburbain stable et sécurisé et garantir la pérennité du service public face aux éventuels défis".

Une bande de criminels spécialisée dans le vol de véhicules démantelée à Alger

La Brigade de Gendarmerie nationale de Gué de Constantine (Alger) a mis fin aux agissements d'une bande de criminels spécialisée dans le vol, le démontage de véhicules et leur revente sous forme de pièces détachées, indique mercredi un communiqué de ce corps de sécurité. L'opération qui s'inscrit "dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a été menée à la suite d'informations obtenues et d'une surveillance minutieuse d'un groupe de malfaiteurs qui volaient des véhicules dans la wilaya d'Alger et les revendaient dans les wilayas limitrophes", précise la même source. "Ainsi, un plan



secrétaire bien ficelé a été mis en place et grâce auquel l'instigateur de cette bande, responsable des opérations de planifi-

cation et de vol, a été arrêté", ajoute le communiqué. "L'enquête approfondie ainsi que l'exploitation optimale des

moyens techniques, la coordination permanente avec les autorités judiciaires et l'extension du territoire de compétence à d'autres wilayas ont permis l'arrestation de l'ensemble des membres du réseau composé de trois personnes, la récupération d'un véhicule volé, la résolution de plusieurs affaires similaires de vol de véhicules, la saisie de deux véhicules utilisés dans les vols et une somme d'argent s'élevant à 144.000,00 DA". À l'issue de l'enquête et l'achèvement de toutes les procédures judiciaires, les mis en causes seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, conclut la même source.

Perturbation dans la distribution de l'eau potable dans 7 communes à Blida



Cette situation est due au lancement de travaux de désinfection du réservoir d'eau de 10.000 m3 de la station de pompage N3 Mazafra (Alger), alimentant la wilaya en eau potable. L'ADE de Blida a rassuré les citoyens que le programme habituel de distribution sera rétabli dès la fin de ces travaux.

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée à partir d'aujourd'hui mercredi et demain jeudi, dans sept (7) communes de la wilaya de Blida en raison de travaux de désinfection d'un réservoir d'eau, a rapporté, mercredi, un communiqué de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon le communiqué, cette perturbation de deux jours (19 et 20 mars) dans l'AEP concerne sept communes de la wilaya, à savoir Blida, Ouled Yaïch, Bouârfâ, Beni Merad, Beni Tamou, les quartiers de Halouïa et Bahli de Soumâa, et les cités Sidi Aïssa et Abadi de la commune de Guerouaou, en plus des cités universitaires de cette dernière.

Saisie de plus de 150 tonnes de pomme de terre destinés à la spéculation à Boumerdès

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Boumerdès ont saisi, lundi, plus de 150 tonnes de pomme de terre destinés à la spéculation dans la commune de Khemis El-Khechna. Le chargé de l'information auprès du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amine Amara a précisé, dans une déclaration à la presse, que l'opération a été effectuée dans le cadre du contrôle des chambres froides où la quantité saisie a été découverte en coordination entre la direction du commerce et les services de la Gendarmerie nationale, soulignant que le propriétaire de l'entrepôt n'a pas fait de déclaration à ce sujet auprès des organismes concernés. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Commerce, visant à durcir le contrôle sur les produits de large consommation durant le mois de Ramadan, a-t-il ajouté.

Mise en échec d'une tentative de trafic de plus de 72 000 comprimés psychotropes à Naama

Les éléments des Douanes dans la wilaya de Naama ont opéré, en coordination avec ceux de la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté nationale, la saisie de 72 900 comprimés psychotropes qui étaient dissimulés à bord d'un camion en provenance des frontières ouest du pays et ont arrêté deux personnes, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des Douanes de Naama. Selon la même source, dans le cadre des efforts continus des services des

Douanes algériennes pour lutter contre la contrebande en coordination avec les forces de sécurité, les agents de la brigade mobile des Douanes de la direction des Douanes de Naama ont réussi, en collaboration avec la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté nationale, à déjouer une tentative de trafic d'une quantité importante de substances psychotropes découverte dissimulée à bord d'un camion en provenance des frontières ouest. La même source a ajouté que

"grâce au professionnalisme et à la vigilance des agents des Douanes et des éléments de la Sûreté, une opération de fouille minutieuse a permis la saisie de 72.900 comprimés psychotropes "Pré-gabaline 300 milligrammes", soigneusement dissimulés sous des caisses dans un camion de transport de légumes et de fruits. Deux personnes ont été arrêtées et remises aux autorités judiciaires

compétentes". Cette opération témoigne du haut niveau de coordination et d'intégration sur le terrain entre les services des Douanes et les forces de sécurité, notamment l'Armée nationale populaire, ce qui renforce la capacité de l'Etat à lutter contre les diverses formes de contrebande, de drogues et de psychotropes surtout, afin de préserver la sécurité et la stabilité nationale", conclut-on.

Saisie de 41 000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère à Hassi-Messaoud

La brigade mobile des Douanes relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la daïra de Hassi-Messaoud (80 km Sud-est d'Ouargla) a saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 4ème Région militaire (4-RM), 41 000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère, a-t-on appris dimanche de la direction régionale de ce corps constitué. Cette saisie a été effectuée à bord d'un véhicule tout-terrain, dont les propriétaires ont pris la fuite, a-t-on précisé. L'opération a également permis de saisir le véhicule utilisé par les contrebandiers, ainsi qu'un appareil de communication radio portable, selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

La bavarde et le serpent (22)



AUX POINGS

«Cet anniversaire (la Fête de la Victoire) intervient au moment où l'État continue de mobiliser les énergies pour garantir les intérêts supérieurs du pays et renforcer le front intérieur avec une conscience nationale, qui fait la fierté des Algériennes et des Algériens, et avec une volonté politique tournée vers l'avenir».

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de la Victoire (19 mars)



DÉCÈS EN MARTYR DU PILOTE LORS DU CRASH D'UN AVION DE COMBAT À ADRAR

Le Président présente ses condoléances

Un avion militaire de combat s'est écrasé, hier, lors d'un vol d'instruction planifié près de la région d'Aoulef, dans la wilaya d'Adrar, causant le décès en martyr du pilote Lieutenant-Colonel, Bekkouche Nasr, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Lors d'un vol d'instruction planifié, un avion militaire de combat s'est écrasé, ce mercredi 19 mars 2025, près de la région d'Aoulef dans la wilaya d'Adrar en 3ème Région militaire, causant le décès en martyr du pilote Lieutenant-Colonel Bekkouche Nasr », précise la même source. Suite à ce tragique accident, ajoute le MDN, le Général



ral d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a ordonné l'ouverture d'une enquête pour

élucider les causes et les circonstances de cet accident.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a, dans un message rendu public suite à ce drame, présenté ses sincères condoléances à l'Armée nationale populaire et à la famille du pilote Lieutenant-Colonel Bekkouche Nasr.

« Suite au décès en martyr du pilote Lieutenant-Colonel Bekkouche Nasr dans le crash d'un avion militaire de combat

lors d'un vol d'instruction planifié, mercredi 19 mars 2025, près de la région d'Aoulef dans la wilaya d'Adrar en 3e Région militaire, et en cette douloureuse épreuve, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente ses sincères condoléances à la famille du martyr et à l'Armée nationale populaire, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant, en ces jours bénis du mois sacré, d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

Pour sa part, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a, en « En cette douloureuse circonstance, présente en son nom personnel et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances aux membres de la famille et proches du Chahid et leur fait part de sa profonde compassion, priant Allah le Tout-Puissant de leur prêter force et courage et d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis », ajoute le communiqué.

R. N.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE :

19 mars : ici on rit, là-bas on pleure

On commencera par cette précision. À tous ceux qui dans un passé récent affirmaient qu'il était possible, aux Français et aux Algériens, d'écrire une histoire commune, il y a avec la journée du 19 mars la preuve irréfutable qu'il s'agissait d'une illusion. Peut-être même une chimère. Si en France c'est la journée du recueillement, le 19 mars en Algérie on fête la journée de la victoire. Plus grave, pour certaines communautés en France comme les pieds-noirs et les harkis, c'est un sentiment revanchard qui domine 63 ans après. Avec cette précision que le temps passant, il s'agit de leurs descendants. Autre précision, une autre communauté dont on parle peu, ce sont les juifs d'Algérie qui vivent dans la dissimulation mais néanmoins très actifs. Ces trois communautés ne s'aiment pas forcément mais ont un point commun, celui d'avoir perdu l'Algérie, leur « paradis ». Les Français de l'hexagone d'avant 1962 étaient eux, soulagés que la guerre d'Algérie prenne fin. Ils étaient même heureux de voir leurs enfants, faisant leur service militaire en Algérie, de retour à la maison. C'est parmi cette population majoritaire que se comptent les « amis de l'Algérie » qui ont aidé et soutenu la révolution algérienne. Il ne faut surtout pas croire qu'ils l'ont fait contre leur pays, la France. C'est tout à fait le contraire. Pour aider leur pays à se débarrasser d'un boulet que leur dirigeant, le Général De Gaulle, le sauveur de la France lors de la Seconde Guerre mondiale, s'efforçait à éloigner tout en gardant des liens privilégiés avec cette ancienne colonie. D'ailleurs les Français de France, appelés à donner leur avis sur l'indépendance de l'Algérie, par référendum le 8 avril 1962 (après le cessez-le-feu du 19 mars 1962) ont voté OUI à 91%. Un résultat sans équivoque. Deux remarques à ce sujet : la plupart des Français de France n'avaient jamais mis les pieds en Algérie. Seconde remarque rarement abordée, les colons d'Algérie étaient majoritairement composés d'Européens venus d'Italie, d'Espagne, de Malte. Il est à se demander pourquoi les Français de France ne sont pas parmi les colons ? Récapitulons, avec 91% de Français favorables à l'indépendance de l'Algérie, de quoi est formée cette opposition qui a été jusqu'à créer une milice (l'OAS) pour mettre à feu et à sang un pays que leurs ancêtres étaient venus OCCUPER pour s'enrichir ou se refaire une vie peu glorieuse dans leur patrie d'origine ? Ce sont les plus nombreux de nos ennemis. Viennent ensuite les membres de la communauté juive d'Algérie qui avaient fait le mauvais choix de la naturalisation accordée par le décret « Crémieux » avec des plans secrets qu'ils avaient pour prendre à terme la direction du pays en soumettant et les Algériens et les pieds noirs européens antisémites. Quant aux harkis, ceux-ci sont destinés au rôle d'esclaves. Mais revenons aux Français de souche qui étaient à 91% pour l'indépendance de l'Algérie. C'est parmi eux que l'on retrouve ceux qui ont aidé les moudjahidine algériens. Il y a une précision à faire que très peu savent. Ce sont des patriotes français qui n'ont fait que leur devoir. Francis Jeanson, l'organisateur des porteurs de valises qu'un officiel algérien a tenu à féliciter, lui a rétorqué qu'il n'avait pas à le remercier car ce qu'il avait fait c'était pour sa patrie, la France. Cela paraît difficile à comprendre. Mais les historiens le savent tout comme le célèbre journaliste Jean-Louis Apathie qui a déclaré : « Nous ne savons pas pourquoi la France a conquis l'Algérie ? « Nous ne connaissons pas réellement les motivations ». Il est regrettable que ce doute n'ait pas hanté nos historiens car au départ il s'agissait d'une expédition militaire « punitive ». Quelques jours après le débarquement, le Roi Charles X perd son trône. À ce moment-là, dit Apathie « personne ne sait quoi faire en Algérie ». Des propos lourds de sens en ce qu'ils interrogent sur ceux qui ont décidé d'occuper l'Algérie. Puis de la peupler d'Européens. Et enfin de la rattacher à la France. Une énigme que nous nous devons de résoudre. Pour savoir qui nous en veut et pourquoi ? Une haine tenace qui dure depuis 63 ans, sans perdre d'intensité, doit avoir une explication rationnelle. Dire que c'est l'extrême droite est simplificateur car elle regroupe des Français qui n'aiment pas nous recevoir chez eux. C'est tout. Le problème est avec ceux qui veulent nous déstabiliser de l'intérieur et à l'extérieur du pays. Qui sont-ils ? Pourquoi et dans quels buts ? Ce sont là les vraies questions que nous devons nous poser en ce jour de la victoire !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

RETRAIT DES BULLETINS SCOLAIRES AUJOURD'HUI DANS L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES C'est parti pour les vacances de printemps

Les établissements scolaires des trois paliers éducatifs s'apprentent à entamer à partir de demain, les vacances de printemps, marquant la fin du deuxième trimestre.

Mais avant cela, les écoles doivent recevoir aujourd'hui les parents d'élèves pour leur remettre les bulletins de notes, et les moyennes obtenues lors des différents devoirs et examens du deuxième trimestre.

Pour le bon déroulement de cette opération, le ministère de l'Éducation nationale a adressé une note à l'ensemble des directions de l'éducation des wilayas à travers laquelle elles ont été appelées à organiser d'aujourd'hui, une journée portes ouvertes pour la remise des bulletins de notes des élèves des trois niveaux éducatifs, primaire, moyen et secondaire. Le ministère a, dans ce sens, instruit les direc-

teurs de l'éducation d'être personnellement présents auprès des chefs de département et de bureau des écoles primaires, à partir de la matinée de ce jeudi pour superviser la distribution de ces bulletins. À noter que le MEN avait insisté, précédemment, sur la nécessité de respecter les procédures selon lesquelles les notes des élèves sont transcrites, et ce après approbation des conseils de classes.

Ania N.

SOUS-RIRE

Fin de Ramadan tragique à Gaza
l'État terroriste a encore frappé !



By: [Signature]